

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE — RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.

Vol. I

QUÉBEC, SAMEDI, 3 JUIN 1876

No. 2

QUÉBEC, 3 JUIN 1876.

Nous venons de passer une semaine au milieu de jouissances indicibles, nous devons à nos lecteurs de leur en faire part; nos lecteurs sont la chair de notre chair, les os de nos os; ils ont droit à tout ce qui est de nous, et ils l'auront. D'abord, voici: Le *Réveil* s'est répandu à flots sur les populations des villes canadiennes, grandes et petites. Des acheteurs, des acheteurs, des acheteurs. Les porteurs étaient ahuris, et bon nombre avaient perdu la voix au bout d'une heure; d'autres, fatigués d'être obligés à chaque instant de prendre un nouvel exemplaire et de le crier, avaient imaginé des variations, par exemple celle-ci "Voilà le *réveil* matin, pas cher là, pour six sous," chantée en tyrolienne encore! comment peut-on résister à cela? C'était suave; et nos oreilles de rédacteur-propriétaire se fondaient en délices.

Autre jouissance. La presse québécoise nous a épargné le désagrément de son appréciation. Cette presse-là commencerait-elle à rentrer en elle-même et à avoir quelque sentiment de son indignité! Qu'un seul numéro du *Réveil* ait pu produire un pareil résultat, on conçoit qu'il y a de quoi donner des espérances délirantes. Le *Courrier du Canada* et le *Canadien* commençant à avoir de la pudeur!... on touche au merveilleux. Quelques amis nous ont prévenu qu'il s'était formé une ligue, qu'on voulait nous laisser aller le plus loin possible, qu'on annotait minutieusement chaque expression de nos idées pour un jour fondre sur nous, tous à la fois et nous accabler d'un seul coup. Nous n'en croyons rien. La sottise accumulée n'est jamais une force, et ces organes, ridicules et ineptes séparément, ne sauraient rien gagner à se réunir dans l'attente. On ne nous fera pas fâcher tout rouge, c'est là un mauvais calcul; dans tous les cas, ça n'est pas chrétien, et

l'on a droit d'en être surpris de la part de gens aussi étonnamment pieux que les rédacteurs du *Canadien* et du *Courrier*. Quant à nous, nous avons acquis toutes les vertus, grâce à la très-rude école de l'expérience qui nous a fait passer par toutes les épreuves depuis quelques années, et la colère, qui est un péché capital, nous est aussi étrangère que les autres péchés capitaux. Nous ne nous fâcherons pas, à moins que le *Courrier du Canada* continue à se dire plus catholique que le pape, et alors ce sera une sainte colère. Dans des conditions pareilles, comment peut-on craindre ou espérer de nous que nous attaquions le catholicisme? En vérité, non, non, nous n'en voulons pas aux catholiques, et c'est perdre son temps que d'attendre que nous épiluchions les dogmes. Voyons, décidez-vous. Dites-nous de suite toutes les sottises imaginables; il serait étrange en vérité que vous vous fassiez prier pour cela! nous y avons droit, puisque vous nous en avez tant dit avant notre apparition, alors que nous ne pouvions pas vous répondre.

Vos lecteurs paient pour que vous restiez ce que vous êtes tout le long de l'année, pour que vous pourfendiez à droite et à gauche, sans distinction, sans merci, sans connaissance de cause, et vous le leur devez. Si vous vous mettiez à avoir de la réserve maintenant, ça ne serait pas juste et ça ne serait pas honnête. Quand le *Réveil* a dit qu'il chercherait à relever le niveau de la presse canadienne, il n'a pas entendu parler de vous, dont le niveau est introuvable et qui échappez à toute définition. Allons, vite; pas de silence affecté; le public ne peut y croire longtemps et le dédain ne vous est pas permis. Quant à nous, nous sommes déjà terriblement agacé, et nous ne répondons pas que... non, pourtant, nous n'attaquerons pas la religion encore pour cette semaine, mais ne nous poussez pas à bout.

Le *Réveil* veut dire un mot, avant de finir, à son confrère de l'*Événement* qui a toujours été à ses

yeux, et il le sait bien, une exception, un accident dans notre presse. L'Événement n'a jamais su ménager au rédacteur du *Réveil*, à chaque apparition d'un volume ou d'une brochure de lui, des éloges où l'amitié prenait trop de part, et aujourd'hui, délicat et fin comme toujours, il comprend qu'il n'y a rien de plus banal que les compliments et qu'il en faut être très-sobre envers les gens en qui l'on croit reconnaître quelque mérite. Nous le remercions de cette flatterie déguisée. Evidemment, le *Réveil* a dû apparaître à notre confrère comme la perfection même; autrement, s'il avait trouvé quelque chose à y redire, il l'eût amicalement signalé pour nous épargner des faiblesses ou des fautes.

De son côté, le rude batailleur du *Journal de Québec* est tellement occupé de faire avoir à sa ville les docks et le bassin de radoub avant la fin du dix-neuvième siècle, que le *Réveil* a passé devant lui comme le souffle d'un gnôme. Archimède ne fut jamais plus absorbé. A un homme aussi éperdument livré à la chose publique, on ne saurait pardonner des distractions, et nous ne pouvons que le féliciter pour notre part, de nous avoir ignoré.

A Montréal, il y a eu des écarts, des infractions à la discipline. Il paraît que la fusion entre rouges et bleus n'y est malheureusement pas aussi avancée qu'à Québec. Ainsi, le *Nouveau-Monde* a cru avoir rêvé que le *Réveil* était apparu, et il raconte ce songe en ces termes :

" Nous venons de recevoir le premier numéro du *Réveil*, journal hebdomadaire publié à Québec, par M. Arthur Buies. Le prospectus dit que ce journal ne se fourvoiera pas au point d'entreprendre des polémiques religieuses, et le seul article éditorial qu'il contienne, est une élucubration de deux pages et demie dans laquelle le rédacteur dit force sottises aux journaux conservateurs catholiques, qu'il prend de suite en grippe. La libre-pensée et le scepticisme sont les deux traits caractéristiques de cette nouvelle production de l'ancien rédacteur de la *Lanterne*.

Le propriétaire a voulu se dédommager du petit nombre de souscriptions qu'il s'attend de recevoir, sur l'élévation du prix d'abonnement, qui est de \$3. Bien que ce nouvel organe du libéralisme nous déclare guerre ouverte en commençant son existence, son apparition sur la scène ne nous effraie guère, car il est depuis longtemps reconnu qu'entre ce que M. Buies veut et prétend faire et ce qu'il sait et peut faire, il y a une énorme différence. C'est ce qui rend ses écrits plus méprisables que dangereux."

Ce qui manque dans cet accusé de réception, c'est l'esprit religieux. Le *Nouveau-Monde* a cru devoir s'en exempter en traitant d'un sujet aussi profane que le *Réveil*; mais le malheur veut que lorsqu'il n'est pas rigoureusement orthodoxe, le *Nouveau-Monde* ne sait plus ce qu'il dit. C'est ainsi qu'il n'a vu qu'un seul article éditorial dans notre premier numéro qui en contient trois, les uns à la suite des autres. Ça n'est pas la peine en vérité de se donner tant de mal pour être ainsi méconnu. A quoi sert tant de fécondité? Il eût suffi d'un para-

graphe, d'une phrase, d'une ligne, pour être sceptique et libre-penseur. Nous saurons nous borner dorénavant, à moins que notre seule ponctuation contienne toutes les impiétés; dans la diversité et la multiplicité des détails qui accompagnent l'entreprise de toute publication nouvelle, nous n'avons pu calculer encore tout ce qu'il peut y avoir d'hérésie dans une virgule, mais nous y verrons. Quant au prix d'abonnement du *Réveil*, qui est de trois dollars par année pour seize pages bondées de matière chaque semaine, on admettra que c'est exorbitant; mais les temps sont durs, nous aussi, nous avons subi la crise, il faut nous rattrapper vite, et nous nous sommes jeté dans cette spéculation effrénée, décidés à nous casser le cou de suite ou d'arriver à faire fortune en quelques mois; nous sommes d'autant plus justifiables d'en agir ainsi que de bons et dévoués amis nous ont déjà prévenu qu'il était impossible que le *Réveil* vécût l'année. Donc, capitalisons.

Savoir, c'est pouvoir,
BACON.

" L'instruction est aussi nécessaire à l'homme que l'air qu'il respire," a dit un homme d'état américain. De là, l'école gratuite, et plus tard l'école obligatoire. L'enfant a droit à l'air, au pain de l'esprit; d'où l'école gratuite; la société a droit, en échange de la protection dont elle couvre chacun de ses membres, des garanties dont elle l'entoure, des libertés qu'elle lui assure, des avantages et des bienfaits que confère la civilisation, la société a droit à ce que chaque citoyen comprenne l'étendue, la nature de ses devoirs, et les remplisse avec intelligence; d'où, l'école obligatoire.

Sans l'école, les institutions ne sont qu'un vain mot et les libertés disparaissent; sans l'école, le régime représentatif est un leurre; qu'un peuple ignorant jouisse des mêmes droits qu'un peuple éclairé, et de suite, il les dénature, il les pervertit, faute de les comprendre. Aussi, le suffrage, qui est la base même du régime représentatif, l'instrument de sa conservation, devient un instrument dangereux aux mains de ceux à qui l'éducation n'en a pas enseigné l'usage. C'est pourquoi, dans tous les pays libres, ou du moins qui aspirent à la liberté complète de l'individu, le suffrage est-il étendu d'abord à tout homme sachant lire et écrire: on a compris qu'on ne pouvait priver d'un droit politique quiconque est en mesure de l'exercer; ce droit est le patrimoine commun de tous ceux qui savent le défendre, et l'antique législation qui établit toute sorte de restrictions basées sur le cens, sur l'âge, sur les distinctions de la propriété, disparaît de plus en plus rapidement. Ainsi, nous voyons que dernièrement, dans la Chambre des Communes d'Angleterre, le vicomte Landon a introduit un bill d'éducation élémentaire, " pourvoyant à ce qu'aucun enfant soit employé à quelque travail d'agriculture ou autre avant l'âge de dix ans, ou entre dix et quinze ans, à moins qu'il n'ait un certificat qu'il a assisté

à l'école 250 jours de l'année pendant cinq ans, ou passé un examen montrant un certain degré d'éducation." Les autorités locales auraient le pouvoir d'imposer des pénalités contre les parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école." L'application du bill est graduelle, le nombre de fois que l'enfant devra assister à l'école avant qu'on lui permette de travailler, étant graduellement augmenté jusqu'à 1881.

En France, dans cette noble France, si éprouvée et si digne de l'être, parce qu'elle comprend les leçons du sort et se montre supérieure à ses maux en les faisant tourner au profit de son expérience, nous voyons le ministre de l'instruction publique annoncer l'éducation obligatoire comme un article arrêté du programme du gouvernement. Les esprits éclairés de France savent bien qu'elle a été la cause principale de la défaite et du démembrement de leur patrie ; dans des conditions égales d'enseignement public avec l'Allemagne, de cet enseignement qui forme une jeunesse virile, studieuse, patriotique, ils savent bien que la France n'eût pas été si aisément vaincue, et que sous l'énergique régime impérial, l'absence de contrôle dans les branches diverses de l'administration n'avait pas de cause plus directe que le dédain de l'étude, dédain entretenu par le despotisme qui en fait son plus sûr moyen de régner. Ils savent qu'un peuple qui apprend, qui étudie, s'intéresse à la chose publique et ne l'abandonne pas aux soins capricieux d'une autorité arbitraire ; ils savent à quel point la presse dépend du degré de l'éducation publique, et combien, par sa propre liberté, elle protège et nourrit toutes les autres ; ils voient où a été la faute, et, par conséquent où est le remède, et ils ont résolu de l'appliquer sans retard, sans concessions, sans égard aux résistances de la routine.

Ce que la France va tenter aujourd'hui, il y a déjà longtemps, bien longtemps que les Etats-Unis l'ont fait. Là, l'éducation publique a été considérée comme la base même de l'état, dès l'origine, et le premier souci des législateurs est de l'étendre, de la développer, de la perfectionner. Depuis 1850, l'enseignement des écoles communes de l'union est gratuite dans tous les états ; la loi oblige chaque commune à établir un nombre d'écoles suffisant pour recevoir tous les enfants en âge de s'y rendre, et les parents de tout enfant refusé à l'école ont droit de réclamer des dommages-intérêts.

Aux Etats-Unis, la loi ne va jamais, en matière d'éducation, aussi loin que l'ambition intelligente et l'émulation des citoyens. Ce n'est pas la loi qui pousse les enfants à l'école, c'est le sentiment universel de la nécessité de l'éducation pour le maintien de la constitution et des libertés publiques ; le peuple américain, si clairvoyant et si pratique, fait de l'éducation avant tout une question d'intérêt bien entendu ; il sait que du jour où l'école baisserait, diminueraient en même temps les droits du citoyen, qui ne veillerait plus également à ce qu'aucune atteinte leur soit portée. C'est l'immense développement de l'éducation qui a créé aux Etats-Unis cet esprit public si actif, si vigilant, si entreprenant : voilà pourquoi les académies, collèges et universités y sont fondés et maintenus uniquement par la générosité individuelle. On en voit des exemples aussi nombreux qu'admirables ; il ne se passe presque pas de jour sans que les journaux américains nous apprennent que tel ou tel riche éducationniste a donné vingt-cinq mille, cinquante, cent mille dollars pour la construction ou l'entretien d'une académie,

d'un collège ou d'une université. Voit-on ces exemples-là chez nous ? Non, parce que l'instruction n'y a pas de prix, et que du reste chaque effort public en ce sens est immédiatement entravé par le conflit de race et de religion qui apparaît en toutes choses.

Nous sommes vieux de trois cents ans, mais la vie intellectuelle de notre pays est à peine commencée. La province de Québec n'a pas encore un système d'éducation publique, non, elle n'en a pas, et nous allons le démontrer dans le cours de cet écrit, elle n'en a pas, quoique de nombreux efforts aient été tentés pour y parvenir depuis bientôt un siècle. De quoi cela dépend-il ? Est-ce du manque d'encouragement donné à l'instruction ? Mais il est avéré que le budget du Bas-Canada, toutes proportions gardées, est un des plus considérables du monde pour cet objet. N'y a-t-il pas des écoles dans toutes les paroisses, et des inspecteurs, et des commissaires et un surintendant qui fait tous les ans un rapport pour constater le progrès accompli ? Oui, il y a de tout cela, c'est vrai, il y a la charpente de l'édifice, mais l'édifice est vide. Il y a des collèges et des couvents dans presque toutes les paroisses, mais le goût de l'étude s'en est-il répandu davantage ? Y a-t-il un plus grand nombre de carrières ouvertes aux intelligences, aux aptitudes diverses, et n'en est-il pas moins vrai que, pour les arts techniques, pour toutes les grandes constructions publiques, nous sommes obligés de faire venir du dehors des hommes spéciaux ? En quoi l'éducation reçue au Canada répond-elle aux besoins modernes, aux innombrables applications de la science ? Et nos écoles primaires, qu'est-ce que c'est que cela ? Qu'ont-elles produit, que peuvent-elles produire ? Qui ignore que dans les paroisses les plus considérables, c'est à peine si deux ou trois hommes de profession et quelques rares marchands reçoivent un nombre de journaux variant suivant les localités sans doute, mais toujours très-restreint ? Qui ignore que beaucoup des enfants, qui fréquentent nos écoles pendant des années, ne savent même pas lire, ou que, s'ils l'ont appris, la plupart le désapprennent ? Ah ! M. le surintendant, vous établissez invariablement, dans chaque rapport annuel, qu'il y a un nombre de plus en plus grand d'enfants qui vont à l'école, mais montrez-nous donc un peu comment ils en sortent, montrez-nous ce qu'ils apprennent à l'école et quels sont les instituteurs qui les enseignent. Voilà ce qu'il faut savoir ; mais nous le savons de reste ; nous savons que les trois-quarts des habitants des paroisses ne savent ni lire ni écrire, et que, dans les temps d'élection, par exemple, lorsqu'on va leur adresser la parole, il est inutile de discuter devant eux les questions publiques, auxquelles ils n'entendent rien, et qu'on est réduit à recommencer les scandales de la presse, à se porter mutuellement toutes les accusations, et cela dans un langage qui, souvent certes, n'est pas de nature à faire comprendre aux habitants tout ce qu'ils perdent en ne sachant pas lire.

Aussi, il faut voir les hommes que certains comtés élisent pour les représenter au parlement. Quand un très-grand nombre des commissaires d'école mêmes n'ont aucune espèce d'instruction, peut-on s'étonner de trouver en chambre des députés qui n'entendent rien aux affaires publiques, et ne savent ni l'histoire, ni les lois de leur pays ? Mais ce n'est là qu'une conséquence ; à quoi sert de s'en occuper ? c'est à la racine même du mal que nous voulons aller de suite,

et pour le faire d'une manière plus efficace, plus convaincante, nous multiplierons les comparaisons. C'est la comparaison qui éclaire, qui forme un jugement exact, qui donne des idées justes par l'appréciation des différences. L'état de civilisation d'un peuple est toujours relatif, et nous ne saurons où nous en sommes qu'en nous comparant aux autres peuples. Prenons l'exemple le plus près de nous; c'est le plus instructif et le plus fécond, parce que, depuis deux siècles passés, les américains ont proclamé le principe de l'instruction la plus répandue, principe que des états fort avancés de l'Europe n'ont adopté que depuis un demi-siècle, et même depuis une époque fort récente pour plusieurs d'entre eux. Or, que voyons-nous dès les premiers établissements des colons de la Nouvelle-Angleterre, au commencement du dix-septième siècle? Quelques familles manquant de tout, décimées par la misère et la maladie, s'étaient à peine fixées à Plymouth et dans les environs, que déjà elles décrétaient des lois pour la fondation d'écoles publiques: "Afin que l'instruction ne soit pas ensevelie dans les tombeaux de nos ancêtres....." telles furent les expressions des Puritains quand ils établirent que chaque township renfermant 50 maisons nommerait quelqu'un qui apprendrait à tous les enfants à lire et à écrire, et que chaque ville contenant plus de cent familles établirait une école de grammaire. En 1636, comme les colons étaient peu nombreux et trop pauvres pour construire une école d'instruction supérieure, ils décrétèrent que la taxe d'un an sur toute la colonie serait consacrée à l'érection d'un collège. Aussi dès 1639, avait-on déjà fait paraître les premiers ouvrages d'imprimerie. Et depuis lors, de génération en génération, l'instruction, qui est l'air et la vie des peuples, a été respirée librement, largement, sans qu'il en coûtât presque rien à l'état, absolument rien aux enfants.

(A continuer.)

EN SORBONNE.

Le ministre de l'Instruction Publique en France, M. Waddington, vient de prononcer, à l'occasion d'une distribution de prix à la Sorbonne, un discours qui contient tout un programme de réformes pour l'avenir. L'extrait suivant les fait voir dans leur ensemble; c'est la dernière partie du discours. En voici le texte:

Nous avons beaucoup à faire, beaucoup à demander au patriotisme du pays et au patriotisme des Chambres, car pour faire de grandes choses en matière d'enseignement, il faut beaucoup d'argent. Le gouvernement espère qu'il sera, dans cette circonstance, énergiquement soutenu par les assemblées, et que les sacrifices qu'il demandera ne lui seront pas refusés. (Très bien! très bien!)

Nous avons de grands efforts à faire pour la création de laboratoires de chimie, pour la dotation de nos bibliothèques, pour les bâtiments de nos facultés, tant à Paris qu'en province, pour le Muséum d'histoire naturelle, où les collections se perdent, faute de place, pour la bibliothèque nationale.

Il faut créer des chaires nouvelles, il faut grouper les facultés, il faut organiser sur certains points du territoire des universités complètes et puissantes, qui soient de grands foyers de lumière dans nos départements. (Vifs applaudissements.)

Il faudrait aussi, et j'attache une grande importance à ce point, faire une large place aux jeunes savants, aux jeunes gens de talent, qui, après leur doctorat ou leur agrégation, voudraient ouvrir un cours sur telle ou telle branche spéciale, des sciences ou des lettres, dans laquelle ils auraient fait leurs preuves.

Et cela, il faut le faire, sans briser notre ancienne organisation universitaire, qui est une de nos forces nationales, et qu'il faut conserver soigneusement. Je voudrais seulement l'assouplir un peu, donner un peu d'élasticité à ses cadres, lui fournir les moyens de se rajourner un peu, en ouvrant une place plus tôt et plus promptement aux jeunes talents qu'elle a contribué elle-même à former. J'espère que sur ces différents points un projet de loi présenté à la rentrée donnera satisfaction à ce que le pays attend du gouvernement. (Applaudissements.)

Dans l'enseignement secondaire, nous avons moins à faire; mais dans certains départements, les lycées sont tout à fait insuffisants sous le rapport de l'hygiène et de l'espace; ce sont plutôt de vieilles casernes que des établissements dignes de la France. Là, encore, nous demanderons aux Chambres des sacrifices importants; nous espérons qu'ils ne nous seront pas refusés. (Assentiment.)

Nous voulons développer aussi l'enseignement du dessin; nous avons déjà constaté à cet égard d'heureux résultats, et nous avons lieu d'espérer que cette amélioration pourra être exécutée sans difficulté. (Très bien! très bien!)

Enfin, je veux vous indiquer spécialement les intentions du gouvernement dans l'ordre de l'instruction primaire. Depuis quelques années, beaucoup d'excellents esprits se sont préoccupés de ce qui se fait dans d'autres pays où l'instruction primaire est obligatoire. Il est évident que les esprits tendent de ce côté, et que l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse donne beaucoup de force à cette opinion. Quant à nous, nous sommes résolus à marcher avec prudence, mais à marcher dans cette voie. (Vifs applaudissements.)

Notre pensée n'est pas de décréter à la légère l'instruction obligatoire; ce serait non-seulement une folie, mais un leurre; ce serait dire à une foule de pères de famille: Nous savons bien que vous n'avez pas d'écoles à votre portée, néanmoins nous allons vous obliger à y conduire vos enfants. Pour faire quelque chose d'utile et de sérieux, il faut, dans un grand nombre de départements où toutes les communes ne sont pas pourvues d'écoles, et où les écoles existantes sont plutôt des bouges que de vraies écoles, il faut trouver ou construire des locaux convenables. Il faut, dans les départements montagneux, que nous ayons créé partout des écoles de hameau. Il faut aussi augmenter largement le nombre des instituteurs et créer de nouvelles écoles normales.

Quand cette œuvre-là sera accomplie, et c'est une œuvre qui demande de grands sacrifices pécuniaires, lorsque sur presque tout le territoire de la France nous aurons mis l'école à la portée de l'enfant; quand nous aurons montré que l'enfant n'a pas à faire plus de deux ou trois kilomètres (*) pour gagner la classe, nous dirons: Il faut l'enseignement obligatoire; le père de famille ne peut plus refuser à l'enfant le pain de l'âme, pas plus que celui du corps. (Applaudissements.)

"Ceux qui refuseront de se soumettre à ce devoir pourront alors être justement frappés d'une pénalité." (Nouveaux et vifs applaudissements.)

Ce ne sont pas là, vous le voyez, de grandes phrases; c'est un procédé fort simple, fort terre à terre, mais pratique, et quant à moi, je crois que c'est la seule manière d'arriver au but que, tous, nous sommes désireux d'atteindre, les uns avec plus d'ardeur et d'impatience que d'autres, mais que tous nous voulons réaliser. (Applaudissements.)

Voilà, messieurs, de quoi nous occuper longtemps.

Vous le voyez, ce sont des œuvres de paix, des œuvres de développement intérieur, et c'est dans cette voie que le gouvernement veut marcher avec fermeté, mais avec prudence.

C'est ce que M. le Maréchal MacMahon, président de la république, a voulu en décrétant, il y a quelques jours, une exposition des produits de l'industrie et des beaux-arts, qui aura lieu en 1878. Il a voulu montrer que la France est désormais en pleine possession d'elle-même, ayant une constitution que le suffrage universel vient de sanctionner par un vote éclatant. (Vifs applaudissements.)

(*) Le kilomètre est à peu près trois quarts de mille.

Il a voulu que le premier acte de la France, sortie du provisoire, et sûre d'elle-même, fût de convier les nations de l'Europe à cette lutte fraternelle. Le chef de l'Etat, dont la gloire a été acquise sur les champs de bataille, a voulu que notre jeune république cueillit ses premiers lauriers dans cette pacifique arène. Il a voulu que la France montrât à l'Europe, au monde, que si elle ne craint pas de rivaux dans le domaine de l'industrie, dans le domaine des arts elle a conservé le premier rang. (Applaudissements.)

Vous, messieurs les délégués des sociétés savantes, vous aurez votre part dans cette grande solennité. Vous serez appelés à tenir ici de grandes assises scientifiques. Vous serez appelés à rencontrer vos confrères, les savants étrangers, vous apprendrez à les estimer et à les apprécier; eux aussi, en vous quittant, emporteront des souvenirs et des leçons, et vous en ferez, j'en suis sûr, les missionnaires en pays étranger de l'âme et de l'intelligence de la France. (Applaudissements.)

Beaucoup d'entre vous, messieurs, vont retourner dans leurs départements. Dites partout qu'on se prépare à cette grande lutte pacifique qui va avoir lieu dans deux ans; préparez-vous à l'aborder avec confiance et sécurité; dites partout à vos concitoyens que le gouvernement de la république est un gouvernement de paix à l'extérieur, d'ordre et d'apaisement à l'intérieur. (Vifs applaudissements.)

Dites que ce gouvernement, fermement résolu à maintenir en toutes choses les droits de l'Etat, est profondément respectueux de tout ce qui est cher à la conscience religieuse; dites partout qu'il respecte au même titre la soutane du prêtre et la robe du professeur. (Nouveaux applaudissements.)

Répétez partout ce que le maréchal a déjà dit en plusieurs occasions, qu'il fait appel à tous les hommes de bonne volonté, à tous les citoyens de la France. Dites partout que nous avons foi dans l'avenir, et que par le concours de tous, avec l'aide de Dieu et sous sa protection divine, la nouvelle république de 1875, notre jeune et chère république, procurera à la France de longs jours de prospérité et de grandeur. (Applaudissements vifs et prolongés.—Acclamations.)

Le Canada à l'Exposition.

Pour représenter les ressources et l'industrie de leurs pays respectifs, la plupart des gouvernements ont acheté des articles, et invité en même temps les individus à exposer des effets à leur propre compte. C'est ainsi que le Brésil dépasse toutes les autres nations par la magnificence et la splendeur des pavillons qui contiennent les objets qu'il expose. De même encore, la Suède, la Norvège, l'Italie, le Chili et toutes les colonies anglaises ont mis au-dessus de chaque section de l'espace qu'ils occupent, d'élégantes devises indiquant le genre d'articles qui y sont contenus.

Bien que le gouvernement canadien n'ait rien fait de ce genre, il a cependant fait plus pour les exposants que toute autre nation. Le Canada se place à la tête de tous les autres pays, sous deux rapports; c'est-à-dire, l'exposition géologique du *Dominion*, et le spectacle que présente l'ensemble des objets d'éducation, tels que cartes, livres envoyés par le bureau d'éducation d'Ontario. L'exposition géologique occupe tout l'arrière de la section canadienne; elle est admirablement agencée pour faciliter l'étude de ceux qui s'occupent de géologie économique. C'est le résultat des travaux de M. Selwyn, accomplis au milieu de grandes difficultés.

Le département de l'éducation d'Ontario, occupe un espace de cinquante pieds de haut sur soixante-dix-sept de long, couvert de cartes et de dessins, tandis qu'il se trouve, en face,

des vitrines contenant des instruments de physique et de chimie, des modèles, des globes, des appareils astronomiques, des livres et des spécimens d'histoire naturelle, etc. Le Dr. May est le directeur de cette section. Rien n'excite autant, chez les visiteurs intelligents, la surprise et l'intérêt que le spectacle de la place préminente que paraissent occuper dans la Puissance, la science et l'éducation.

On ne saurait à cet égard, omettre de mentionner les plans de différents collèges et couvents catholiques canadiens, attendu qu'ils occupent plusieurs vitrines. Ces plans sont faits de carton-pâte et de bois, et entourés comme ils le sont, de jardins pleins d'arbres en miniature et d'allées sablées, ils attirent tout particulièrement les jeunes visiteurs.

Dans la série de vitrines qui donnent sur la Grande Allée, vient en premier lieu, une étalage fait par la maison King & Brown, de Toronto, de chaussures de toutes les variétés, pour dames. La maison Slater & Perry de Montréal est de très près sa rivale dans le même genre d'articles. Vient ensuite une exposition d'instruments tranchants par M. Whitney & Cie., de Guelph. Plus loin sont les fourrures de Kaiser & fils, Halifax; puis les riches pelleteries de Thibaut, Lanthier & Cie., Montréal. Cette dernière attire l'attention des étrangers, qui s'informent des prix. La maison Thibaut, Lanthier & Cie., expose encore, dans une seconde vitrine sur la Grande Allée, des pardessus et manteaux de haute valeur, pour dames. La Compagnie de la Baie d'Hudson a envoyé des peaux et des fourrures brutes. Reynolds & Vokel, de Montréal, ont envoyé des fourrures polies et non polies, en même temps que des bibelots indiens. Renfrew & Cie., de Québec, exposent d'excellents articles du même genre.

Sous ce rapport, l'exposition canadienne est certainement supérieure à toutes les autres, bien que d'autres pays aient envoyé des fourrures, mais le prix exorbitant auxquelles elles sont portées les rend inabordables.

Neus avons reçu la deuxième édition du très-intéressant, de l'indispensable ouvrage de M. le docteur Meilleur, qui a été quatorze ans surintendant de l'éducation publique, de 1841 à 1855. Comme ce volume est considérable, qu'il contient 452 pages in-octavo, et qu'il est horriblement imprimé, de telle sorte qu'on ne peut en lire deux pages sans avoir les yeux sortis de la tête, nous renonçons à en faire une appréciation sérieuse *avant un mois*.

LA Foudre ET LA SCIENCE.

Dans la section autrichienne du Palais de l'Industrie, à l'Exposition universelle de Vienne, on a pu remarquer, parmi les sculptures sur bois, un objet étrange: la reproduction du temple de Solomon, à Jérusalem, en miniature, d'après les renseignements les plus authentiques de l'archéologie israélite. On avait puisé à bonne source, et ce qu'il y avait de remarquable, c'est que sur le toit du temple se

trouvaient de nombreuses pointes dorées, semblables à celles décrites par l'historien Josèphe. A propos de leur longueur considérable, Josèphe rapporte que lorsque les soldats romains pénétrèrent dans le temple, ils arrachèrent ces pointes et s'en servirent comme de lances ou de javelots. En examinant cette œuvre, ce furent justement ces lances qui formèrent l'objet de la discussion parmi les spectateurs présents.

Au siècle dernier, déjà, leur description avait donné lieu à une correspondance, entre Michaelis et Lichtenberg, au sujet de l'intention et du but des pointes sur le temple de Salomon. D'après Josèphe, le but de ces pointes était d'empêcher les oiseaux de salir le toit du temple. Mais Michaelis les met en rapport avec ce fait très curieux, que le temple, malgré sa situation très-élevée, et malgré les orages violents, qui affligeaient Jérusalem et la Palestine, ne fut jamais atteint par la foudre pendant les mille ans qu'il exista. Lichtenberg est, à ce sujet, tout à fait d'accord avec Michaelis. Les pointes dorées se rattachant aux plaques d'or de la toiture, devaient être en communication directe avec les citernes et les réservoirs d'eau, situés à une certaine profondeur, par l'or qui était appliqué sur les murs ou par les gouttières métalliques ; en tous cas, une telle communication s'établissait d'elle-même par la chute de l'eau de pluie pendant les orages. C'était, d'après Lichtenberg, un si excellent paratonnerre, qu'il dit que les 9/10 des paratonnerres fabriqués *ad hoc* dans son temps étaient loin de pouvoir être comparés au paratonnerre du temple de Jérusalem, soit par l'ignorance de leurs constructeurs ou par une économie mal placée.

Mais cela ne nous fait pas conclure à une connaissance du paratonnerre chez les constructeurs du temple de Salomon ; les pointes érigées pour d'autres buts, protégèrent par un heureux hasard l'édifice de la foudre. Les Etrusques ne possédaient qu'une connaissance imparfaite de la nature de la foudre et de sa dérivation sans danger dans la terre. Il est vrai qu'ils s'occupaient des recherches sur les directions de la foudre, et ils firent même des bulletins officiels des apparitions journalières de l'éclair. Ils distinguaient, comme Humboldt le relate dans son *Coamos*, les éclairs prévenants, avec douceur, que Jupiter envoie de sa propre autorité, ensuite les moyens coercitifs électriques plus violents, que Jupiter ne peut, d'après la constitution, envoyer qu'après un conseil tenu par tous les dieux. Humboldt ne pense pas que le paratonnerre ait été connu des anciens ; il croit plutôt que, pour apaiser la foudre, l'opération consistait en conjurations seules, ce qui ne produisait pas plus d'effet que la tête d'âne débarrassée de sa peau, par laquelle on peut se protéger contre la foudre, d'après les coutumes religieuses étrusques.

Mais comment aurait-il été possible d'inventer le paratonnerre, tant qu'on vit dans chaque éclair le fait direct de la divinité en colère, qu'elle s'appelle Jupiter comme chez les Etrusques et les Romains, ou Thor, comme chez les anciens Germains ? La foudre était le véritable attribut des dieux cités et, dans aucun phénomène de la nature, on ne voit au même point la peur agir sur la crédulité humaine.

Ce n'est que lorsque la science de l'histoire naturelle se fut frayé de nouvelles routes, lorsqu'on eut appris à reconnaître que l'éclair est un phénomène de la nature comme d'autres, ce n'est qu'alors que l'on dut penser à soumettre la foudre à la domination de l'homme. Si l'on compare la conduite de Benjamin Franklin, lorsqu'il fixa, en collaboration avec son fils, les éléments fondamentaux de l'électricité, à celle du jeune Luther, qui, frappé par un éclair, se fit moine, le contraste est frappant, et ces deux faits nous indiquent la différence des deux époques.

Martin Luther avait été destiné par son père à l'étude du droit, et celle de la philosophie qu'il faisait à Erfurt ne devait être que des études préparatoires. Alors arriva un événement terrible qui influa sur toute sa carrière future ; son ami, le plus intime, Alexius, fut tué à ses côtés, par un coup de foudre, en 1505, la veille de la mort de sainte Marie. Emu et troublé dans l'intérieur de son âme, il attendit jusqu'au 17 juillet, le jour de la mort d'Alexius. Ce jour il invita ses compagnons d'études, passa avec eux une soirée joyeuse, et entra, la même nuit, au couvent des Augustins. Malgré la désapprobation de ses parents et de ses amis, il persista dans sa résolution prise et se fit moine ; mais, comme il l'écrivit seize ans plus tard à son père, pas de bonne volonté et avec plaisir, mais seulement parce qu'il avait été appelé du ciel par une apparition effroyable.

Etant là, continue-t-il, entouré du danger de la mort, je fis un vœu forcé et arraché. Ici, Luther prouve clairement, par cette manière de juger, qu'il voit avec terreur, dans l'éclair, la main directe de Dieu. Entièrement dominé par cette idée, il entre, le jour de l'anniversaire de celui qui a été tué, au couvent et cherche par de dures pénitences à calmer la colère de Dieu.

Il étudia ardemment les œuvres du Père Augustin, du mystique Tauler et d'autres, et parvint ainsi à cette suite d'idées qui le rendit, douze ans plus tard, un si rude discuteur. Ce fut conséquemment le coup de foudre qui tua Alexius, l'ami de Luther, coup de foudre historique, qui fut la cause du cri de réforme poussé au seizième siècle.

Deux siècles et demi plus tard, nous voyons Benjamin Franklin et son fils, en pleine campagne, près de Philadelphie, s'efforçant d'arracher l'éclair au nuage orageux et de l'attirer à eux, pour résoudre l'hypothèse que l'éclair n'est qu'une étincelle électrique. Il se servit d'un cerf-volant, qui était fait de deux bâtons placés l'un sur l'autre, en forme de croix avec un lambeau de soie.

A l'extrémité supérieure, se trouvait une pointe aigüe en métal, d'une longueur d'un pied, pour absorber l'électricité des nuages. La corde de chanvre à laquelle était attaché le cerf-volant, devait servir de conducteur à l'électricité sitôt que la pluie aurait mouillé le cerf-volant et la corde, puis l'électricité fut conduite dans un tube de fer, à l'extrémité inférieure de la corde ; des étincelles jaillirent, à l'aide desquelles on put faire les essais électriques usuels et, par ce moyen, comme Franklin le dit lui-même, dans sa dixième lettre sur l'électricité, la conformité de la matière électrique avec celle de l'éclair fut complètement prouvée. Mais si les orages n'étaient autre chose que des phénomènes électriques de grandes dimensions, on put, comme Franklin l'a enseigné, préserver, par des pointes métalliques et des paratonnerres, les habitations, les navires ou les autres objets exposés à la foudre ; on put conduire dans la terre le feu du ciel comme la pluie.

C'était ce noble but, que Franklin chercha à atteindre par ces expériences dangereuses, dont nous parlions, et ce but, il l'a atteint, comme l'annonce au monde reconnaissant le paratonnerre inventé par lui. Le monde sut bientôt qu'il y risqua sa vie et celle de son fils Richmann. C'était un héroïsme antique que de par tager le danger et la gloire, seul avec son propre enfant. Du moins, il ne craignit pas que la divinité, en colère, lui enverrait, du règne de l'air troublé, le serpent de l'éclair, pour lui préparer un sort semblable à celui de Phaëton et le faire périr avec son fils. Il savait bien qu'il n'avait à faire qu'à des phénomènes électriques, qu'à des causes et des effets naturels ; mais il y avait malgré cela encore de grands dangers. Et si Luther, fuyant l'éclair, entra au couvent pour devenir plus tard le réformateur, Franklin soumit la foudre à la domination de l'humanité et devint le fondateur de l'indépendance et de la liberté de sa patrie, ainsi que le dit le fameux vers de d'Alembert :

"Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis !"

De l'Education en Suede et en Norvege.

Nous extrayons d'un journal européen quelques détails fort curieux et fort intéressants sur la manière dont est conduite l'instruction publique dans des pays qui sont à l'extrême nord de l'Europe, et que nous serions assez portés à prendre pour la patrie des barbares. Une émigration au Canada de ces barbares là pourrait avoir quelque utilité.

SUÈDE.—En 1868 le nombre des enfants âgés de cinq à quinze ans, était en Suède de 679,128, sur ce nombre, 526,646 fréquentaient les écoles "Folk," c'est-à-dire des écoles destinées aux classes pauvres, et 141,541 fréquentaient d'autres écoles ou recevaient leur éducation à domicile. On voit par ces chiffres que 97-enfants sur 100 recevaient l'éducation, ce

qui forme une moyenne qui n'est probablement surpassée par aucune autre nation et que les états plus éclairés de l'Union Américaine même ne peuvent manquer d'envier à coup sûr.

Cette diffusion plus qu'ordinaire des connaissances littéraires parmi les populations suédoises est due à plusieurs causes. Dès l'origine les paysans constituaient l'un des quatre états ou chambres de l'assemblée législative la plus élevée—la Diète. Le peuple jouissait d'une grande liberté et prenait part à la politique. A l'époque de l'établissement de l'Eglise Luthérienne en Suède, il y a trois siècles, on rendit obligatoire la cérémonie de la confirmation et la connaissance du catéchisme. Il faudrait remonter bien loin dans le passé pour trouver un suédois qui ne sût pas, au moins, lire. C'est à un paysan de la Scanie, Nils Manson, que revient l'honneur d'avoir introduit la première mesure pour l'établissement d'un système d'éducation populaire dans la Diète Suédoise, en 1828. Un grand nombre d'écoles étaient alors entretenues au moyen de contributions locales.

Cette question ayant été débattue pendant dix ans dans la Chambre des Paysans, le Gouvernement fut obligé de la prendre en considération. On rencontra alors une opposition unanime de la part des Evêques. Un bon nombre prétendait que c'était une affaire purement locale et dans laquelle l'état n'avait pas le droit d'intervenir; d'autres soutenaient que l'éducation des paysans devait être d'un caractère limité. L'évêque de Lunel, ce siège de l'ancienne Université, maintenait qu'on ne pouvait pas et qu'on ne devait pas établir un système d'éducation populaire. La réponse du célèbre poète Tegner qui était alors évêque du diocèse de Wettjö était dans le même sens. On lui posa la question suivante: "Qu'est-ce que les écoles "Folk" devraient enseigner"? Il répondit: "La culture des classes ouvrières devrait être principalement religieuse, et, si elle est bien faite, elle doit comprendre aussi la morale. Toute autre connaissance doit être considérée non-seulement comme inutile, mais encore comme plus pernicieuse que bienfaisante."

Tegner avait alors 57 ans et était évêque depuis douze années. Malgré l'opposition de l'Eglise officielle, trois ans après les réponses que nous venons de voir: le présent système des écoles Folk fut établi par un acte de la Diète. En vertu de la loi de 1842, une école de ce genre était obligatoire dans chaque Sochen, (division territoriale qui comprend une étendue de six à douze milles anglais) tant dans les villes que dans les campagnes.

L'étude et l'exercice de la tactique militaire sont obligatoires pour tous les garçons. Dans les écoles Folk aussi bien que dans les écoles plus élevées, les garçons font l'exercice à la cible et comme tirailleurs avec la carabine Remington américaine. Les élèves sont organisés en bataillons; leur uniforme consiste en une tunique de coton bleu clair, une culotte et un bonnet en drap bleu foncé; le tout est fourni au moyen de souscriptions. Les élèves font généralement l'exercice avec de légers fusils de bois, semblables à ceux de l'armée. Arrivés à l'âge de 14 ans, les enfants sortent de l'école pour se livrer aux ouvrages manuels. Dans Stockholm, une banque d'épargnes est attachée à chaque école, et l'on encourage les élèves à y faire de petits dépôts.

La méthode d'enseignement est mixte, mais en grande partie orale avec l'usage du tableau noir et des cartes. Les frais de construction des maisons d'écoles retombent sur les propriétaires; mais les non-propriétaires doivent y contribuer par leur travail. Une maison en briques, avec un toit de tuiles, capable de contenir 150 enfants, peut être construite pour \$2,000. Il arrive souvent que les paroisses font à cet effet des emprunts à six pour cent pour une période de vingt années. A la campagne, les instituteurs résident dans les maisons d'écoles mêmes; or, comme un lopin de terre d'un à douze arpents est attaché à chaque école pour le bénéfice de l'instituteur, il s'en suit que la maison d'école acquiert une certaine apparence de chez soi. Chaque année on cons-

truit des centaines de maisons d'école; en 1867 il y en eut 400 nouvelles. Toutes les améliorations modernes, tels que les appareils pour expulser l'air vicié par le bas des appartements et pour chauffer à l'eau chaude ou à la vapeur, sont généralement introduits dans les nouvelles maisons d'écoles. Dans chacune d'elles, il y a aussi des bibliothèques établies par la loi; on en compte 1,300 en Suède. La présence obligatoire des enfants aux écoles peut être portée jusqu'à la séparation d'avec leurs parents; mais on recourt à ce moyen seulement dans les cas où la pauvreté des parents oblige la paroisse à supporter l'enfant. Il existe une opinion qui grandit tous les jours, favorable à ce qu'on force tous les enfants à assister aux écoles, bien qu'elle n'aille pas, peut-être, jusqu'au point de séparer les enfants de leurs parents. On distribue même de la soupe aux pauvres en hiver dans le but d'encourager les élèves à assister à l'école. S'il arrive que les maisons d'écoles ne sont pas suffisamment grandes pour contenir tous les enfants, on divise ceux-ci en deux moitiés égales; dont chacune assiste alternativement deux ou trois jours de suite à l'école. A la campagne, les garçons et les filles vont à la même école, mais dans les grandes villes il y a des écoles séparées. Les écoles Folk sont tout-à-fait gratuites. Ce dont nous n'avons pas encore parlé, et ce qui est un des traits caractéristiques de l'enseignement en Suède, ce sont les écoles mobiles, destinées aux paroisses de peu de moyens et d'une population clairsemée. En 1867 on comptait 2.117 écoles fixes et 1,206 écoles ambulantes ou mobiles.

Dans le choix des instituteurs on fait grand cas de leurs principes religieux et de leur moralité. Lorsqu'ils sont choisis, le vote du pasteur à lui seul a une valeur égale à celle de la moitié des votes qui sont donnés par les paroissiens et partant, c'est lui qui détermine le choix des instituteurs. Plusieurs centaines d'instituteurs sont assistants pasteurs et environ 1,000 autres remplissent les fonctions de clercs et de chantres d'église. Le minimum du salaire des instituteurs est de \$106, outre le logement, le chauffage et le pâturage pour une vache. De plus, les instituteurs ont droit à une certaine quantité de grains pour chaque mois de service extra. Les instituteurs qui sont arrivés à l'âge de 60 ans, et qui ont fait l'école pendant 30 ans, reçoivent une pension qui correspond aux trois-quarts de leur salaire. Le nombre moyen des élèves sous la direction d'un instituteur est de soixante-dix.

Outre les écoles "Folk," il y a encore les *Sma Skola* ou écoles primaires et les *Hogre Folk Skola* ou écoles Folk supérieures. Il y avait en 1867, 3,249 *Sma Skola* fréquentées par 151,526 élèves; on comptait environ 10 écoles Folk supérieures à la même époque. Il y a aussi deux instituts agricoles et 23 écoles d'agriculture qui reçoivent un peu d'aide du gouvernement. On compte de plus un institut et six écoles où l'on enseigne le moyen de conserver et de peupler les forêts, sans compter plusieurs écoles scientifiques et commerciales. Des deux célèbres universités d'Upsal et de Lunel, la première est la plus considérable et compte 100 professeurs et instituteurs; elle est fréquentée par plus de 1,500 étudiants. Cette université a été fondée en 1250.

NORVÈGE.—On dit que pendant les 400 ans durant lesquels a existé l'union entre la Norvège et le Danemark, la question de l'éducation a été bien négligée; et sans la loi compulsoire de la confirmation dans l'Eglise Luthérienne, où, pour être admise, la jeunesse devait connaître les vérités du Christianisme et savoir lire, l'ignorance aurait été à peu près complète à cette époque. Cette loi compulsoire de la confirmation a servi de base à l'établissement de l'éducation compulsoire qui eut lieu en 1827. On commença à s'agiter au sujet de cette importante question en 1814, peu de temps après que l'indépendance du pays fût assurée, et la loi de 1860 a depuis complété la législation sur ce point. Toute école commune conserve un caractère chrétien, et l'instruction religieuse est

considérée comme d'une importance tout-à-fait supérieure. Les écoles communes se divisent en écoles primaires et supérieures. Dans les écoles primaires, tous les enfants de l'arrondissement doivent recevoir une éducation soit volontaire, soit compulsoire. Les écoles supérieures comprennent plusieurs cercles ou districts et donnent une éducation plus complète. Du moment qu'il y a 80 enfants obligés en vertu de la loi de fréquenter l'école, et suffisamment rapprochés les uns des autres, il doit y avoir une école. Plusieurs endroits du pays sont séparés par de hautes montagnes ou des ravines profondes, de manière que les populations peu considérables se trouvent dispersées. Dans ces endroits, il y a des écoles ambulantes; les instituteurs voyagent d'une ferme à l'autre et suivent les paysans. Les manufactures ou autres établissements industriels qui sont situés dans les districts ruraux et qui emploient 30 ouvriers sont obligés d'entretenir une école pour les enfants de leurs employés.

Lors du dernier recensement, en 1865, la population collective des campagnes était de 1,434,727 âmes réparties dans 243,725 maisons. En 1861, l'éducation était donnée dans 2,569 maisons d'écoles et dans 3,620 écoles ambulantes; mais dans l'espace de six ans, 1,275 écoles ambulantes étaient transformées en écoles fixes. On fit en 1866 des arrangements publics dans le but spécial de donner l'éducation aux enfants de 500 familles qui habitaient des endroits très-isolés. A la campagne, les écoles communes primaires sont organisées de manière à enseigner aux enfants l'écriture, la lecture, l'arithmétique, le chant et à leur donner des notions sur la religion chrétienne. Il est bien probable qu'avant longtemps l'éducation militaire deviendra aussi obligatoire dans les écoles communes que la lecture et l'écriture.

Dans les 60 villes de la Norvège qui comptaient en 1865 267,629 habitants, il y avait 116 écoles communes comprenant en moyenne sept classes. C'est à partir de l'âge de huit ans que l'on force les enfants à suivre les écoles, à la campagne jusqu'à l'époque de la confirmation qui a généralement lieu à 15 ans, et dans les villes depuis sept ans jusqu'à cette dernière période. On assure la fréquentation régulière des écoles communes au moyen d'amendes imposées aux parents lorsque leurs enfants s'absentent. Et, s'ils persistent à négliger l'éducation de leurs enfants, la loi intervient, soustrait ceux-ci à la garde des parents et les confie à des familles qui leur donnent une éducation consciencieuse, dont les frais doivent être payés par les parents des enfants. En règle générale, l'éducation primaire est gratuite; toutefois on peut exiger paiement des enfants dont les parents sont en état de payer, mais cela seulement après ces douze semaines gratuites accordées par la loi.

VARIÉTÉS.

La *Bibliothèque des merveilles*, qui va devenir une véritable et gracieuse encyclopédie des connaissances élémentaires, continue son œuvre de vulgarisation par le bon choix des travaux qu'elle nous offre successivement. Après une série remarquable de livres populaires où la science et l'érudition ont su se masquer élégamment sous la forme littéraire et artistique cette bibliothèque nous présente aujourd'hui de nouveaux livres dignes d'être associés aux précédents, et parmi lesquels nous remarquons entre autres celui de M. Menault sur l'*Intelligence des animaux*.

M. Menault a embrassé dans son cadre les différentes espèces zoologiques chez lesquelles se manifestent les ordinairement des témoignages de facultés intellectuelles plus ou moins développées. Telles sont les fourmis, les araignées, les abeilles, les puces; tels sont certains reptiles, les oiseaux, les mammifères, parmi lesquels le chien doit être le plus remarqué, enfin les quadrumanes ou les singes.

C'est sur l'intelligence du singe que nous appellerons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs, en leur présentant quelques exemples rapportés par M. Menault lui-même. On aura lieu d'observer de nouveau combien la philosophie scolastique s'est trompée en séparant de la raison humaine, aussi radicalement qu'elle l'a fait, l'automatisme prétendu des animaux.

Pour la plupart des naturalistes, le chimpanzé est, de tous les singes connus, celui qui se rapproche le plus de l'homme, non-seulement par le volume du cerveau mais par l'ensemble de son organisation.

La construction de la tête, la supériorité intellectuelle qui distingue l'ensemble de ses traits, la largeur de ses bras mieux proportionnés que chez les autres singes avec la taille du corps, la grandeur et la perfection du pouce, la rondeur des cuisses, la forme plus humaine des pieds et le marche presque verticale qui en est la conséquence, la nature des sons qu'il fait entendre dans certains cas, tout concourt à distinguer le chimpanzé des autres singes et à le rapprocher de l'homme.

Linnée, dans sa première édition de son *Système naturel*, en avait fait une espèce du genre *homo*, sous la dénomination de *homo silvestris*, ou troglodyte. Depuis on en a fait un genre distinct, le genre troglodyte des zoologistes, et l'espèce la plus authentique porte le nom de troglodyte *niger*, ou chimpanzé noir. Ce singe a le front arrondi, mais caché par les arcades sourcilières dont le développement est extrême; sa face est brune et nue à l'exception des joues qui ont quelques poils disposés en manière de favoris; les yeux sont petits et pleins d'expression; le nez est camus et la bouche large. Le chimpanzé atteint de cinq à six pieds, et quand il s'appuie sur un bâton il peut marcher debout pendant quelques instants. Son corps est couvert de poils, plus nombreux sur le dos, les épaules et les jambes que partout ailleurs, et ces poils sont généralement noirs.

Le chimpanzé habite l'Afrique, et on ne l'a trouvé encore que dans les forêts du Congo et de la Guinée.

Jeunes, les chimpanzés sont susceptibles d'une éducation très-variée; ils apprennent à se tenir à table aussi bien que pourraient le faire les hommes civilisés; ils mangent de tout, principalement des sucreries. On peut les habituer aux liqueurs fortes.

Ils se servent du couteau, de la fourchette et de la cuiller pour couper ou prendre ce qu'on leur sert; ils reçoivent avec politesse les personnes qui viennent les visiter et restent pour leur tenir compagnie et les reconduire.

Le chimpanzé aime les couleurs brillantes et se lève à l'approche d'une femme dont la robe a des nuances un peu vives.

Il est heureux de regarder aux fenêtres; le passage des chevaux et des voitures l'étonne et lui fait grand plaisir.

Il existe entre les facultés du chimpanzé et celles de l'orang-outang la même différence qu'entre les caractères extérieurs de ces deux animaux. Le chimpanzé a quelque chose de plus doux dans le regard, de plus gracieux dans les formes, de plus poli dans les manières.

Le capitaine Payne décrit dans les termes suivants les mœurs d'un individu qui avait été obtenu par un vaisseau marchand sur les côtes de la rivière Gambia, et qu'il fut chargé de conduire à Londres en 1831 :

"Quant cet animal vint à bord, dit-il, il donna des poignées de main à quelques-uns des matelots, mais il refusa cette marque de confiance et même avec colère à quelques autres sans aucune raison apparente. Bientôt cependant il devint familier avec tout l'équipage, à l'exception d'un jeune mousse avec lequel il ne voulut jamais se réconcilier.

"Lorsque le repas des matelots était apporté sur le pont, il se tenait toujours en observation, faisant le tour de la table et embrassait chaque convive en poussant des cris; puis il s'asseyait parmi eux pour partager la nourriture. Il exprimait quelquefois sa colère par une sorte d'aboïement qui ressemblait à celui du chien; d'autres fois il criait comme un enfant chagrin et s'égratignait lui-même avec violence.

"Lorsqu'on lui donnait un bon morceau, surtout des sucreries, il exprimait sa satisfaction par un son comme 'hein!' accentué sur un ton grave.

"La variété des notes de son langage ne semblait pas d'ailleurs très-étendue. Dans ces latitudes chaudes, il se montrait gai et actif;

mais la langueur s'empara de lui lorsque l'on quitta la zone torride. En approchant de nos rivages, il manifesta le désir de s'envelopper dans de couvertures chaudes.

" Il n'était point insensible à la coquetterie. Il mettait une sorte d'amour-propre à se couvrir de vêtements humains. On le vit plusieurs fois se promener fièrement sur le pont avec un chapeau à cornes sur la tête."

Le muséum d'histoire naturelle de Paris possédait, il y a trente ans un chimpanzé qui montrait beaucoup d'intelligence. Un jour qu'on l'avait mis en pénitence pour je ne sais quelle faute, il éprouva le sentiment commun à tous les êtres vivants qu'on enferme, c'est-à-dire le désir de recouvrer la liberté. Seulement il mit dans cette entreprise un esprit de suite et de combinaison remarquable. Il fixa d'abord ses yeux sur la porte de la chambre dans laquelle on l'avait séquestré; mais cette porte était fermée à la clef, et cette clef était suspendue à un clou.

Le singe ne se laissa pas décourager par cet obstacle. Se haussant sur la pointe des pieds, il essaya de s'emparer de la clef; mais le singe était petit et le clou était trop haut pour que la main de l'animal pût atteindre au but. Après d'inutiles tentatives, durant lesquelles il montra autant de persévérance que de sagacité, il reconnut que la clef était placée à une distance telle de ses doigts que l'extrémité du membre et l'objet ne se rencontreraient jamais: en conséquence, le chimpanzé monta sur la chaise, approcha une main du mur et décrocha la clef. Cela fait, il descendit, puis introduisit adroitement la clef dans le trou de la serrure et ouvrit la porte.

Citons encore un fait qui nous prouve une fois de plus à quel degré de développement peut atteindre l'intelligence des singes.

Trois ou quatre enfants s'amusaient un jour sur une place d'Alger à regarder des singes qui dansaient au son du tambour de basque, et ils admiraient surtout l'un de ces animaux qui jouait à ravir de cet instrument, tout en servant de guide à un pauvre aveugle, son maître, qu'il conduisait avec une adresse et des prévenances que n'aurait pas eues un homme chargé de ce soin. Cet intéressant animal faisait de temps en temps le tour de l'assistance présentant à chacun des spectateurs d'une patte l'aveugle, et de l'autre patte le tambour de basque pour recevoir l'aumône.

Les pièces de monnaie et les fruits pleuvaient sur le tambour. Le singe s'empressait ensuite de placer la recette dans le bissac de son maître, sans en détourner quoi que ce fût, donnant ainsi un exemple digne d'être imité.

Les trois ou quatre enfants dont nous avons parlé plus haut avaient été des premiers à mettre leur offrande dans le tambour de basque à chaque tournée du singe, et chaque fois c'étaient de petites pièces d'argent qu'ils avaient probablement destinées à des friandises, mais qu'en enfants bien élevés ils préféraient dépenser en aumônes.

Tout à coup l'un de ces enfants, le plus jeune, jeta un cri en portant la main sur sa tête. Un voleur avait voulu lui enlever le fez, garni d'un flot de perles, entouré de pièces d'or: n'y pouvant parvenir, grâce à la mentonnière qui retenait le fez, il s'était contenté d'arracher de l'ornement une pièce d'or de grand module, *mahmoudic* de 80 piastres. Le voleur fut arrêté aussitôt; devinez par qui?

Par le singe, qui reconnut le voleur dans la foule et le désigna en se cramponnant à ses habits avec ses dents et ses griffes. Chacun s'empressa de lui prêter main-forte, mais il ne lâcha prise qu'à l'arrivée d'un cavass qui s'empara du coupable et le conduisit au poste.

Quant au singe, tout fier de son exploit, il alla baiser, pour sa récompense, la main du petit enfant qu'il avait si vaillamment protégé; puis il continua ses exercices.

Voilà des faits qui témoignent incontestablement en faveur de l'intelligence personnelle de ces êtres simiens, nos prédécesseurs sur la scène de la création. Les signaler à l'attention générale, ce n'est pas rabaisser l'intelligence humaine au niveau de nos inférieurs, mais c'est élever ceux-ci dans notre jugement et jeter de nouvelles clartés sur un problème qui a de tout temps exercé la sagacité des naturalistes et des philosophes.

C'est la faiblesse des mourants qui calomnie la mort.

Un charmant écrivain dont la morale est aussi douce et aussi consolante que celle de La Roche foucauld est sèche et amère, J.-J. Soubert, disait :

" Au lieu de me plaindre de ce que la rose à des épines, je me félicite de ce que l'épine est surmontée de roses et de ce que le buisson porto des fleurs."

Tous les malades devraient imiter ce philosophe et pardonner à la souffrance en faveur des compensations qu'elle apporte presque toujours avec elle.

Le procédé de Joubert peut fournir de grandes consolations à tous les âges, mais surtout au déclin de la vie.

La vieillesse a ses avantages comme la maladie. Cicéron les a pour ainsi dire chantés dans ce livre qui donnait à Montaigne "l'appétit de vieillir."

N'est-elle pas jusqu'ici le seul moyen connu de vivre longtemps?

Le calcul prouve, d'ailleurs, qu'elle est presque un préjugé. Car il démontre que le quinquagénaire a devant lui le même nombre d'années de vie probable que l'enfant qui vient de naître.

On peut toujours se dire avec le poète espagnol Rojas: "Nul n'est si vieux qu'il ne puisse vivre encore une année; nul n'est si jeune qu'il ne puisse mourir aujourd'hui."

Ce qui inquiète le plus le malade ou l'homme bien portant qui descend le revers du coteau de la vie, c'est qu'un fantôme semble les attendre à l'extrémité du chemin.

Qu'ils se rassurent: ils ne se rencontreront jamais avec lui.

Epicharme, ce philosophe ancien qui préférait une goutte de sagesse à une tonne d'or, disait avec raison:

"Que nous importe la mort? Elle ne peut nous atteindre. Tant que nous existons elle n'est pas, et lorsqu'elle est nous n'existons plus."

"Mors est non esse," disait Sénèque.

L'homme a une aversion innée pour la mort, parce qu'il n'était pas destiné primitivement à en être victime.

Mais la civilisation a beaucoup ajouté à cette répugnance instinctive en entourant la mort de cet attirail lugubre qui en fait un spectre hideux.

Le sauvage sourit en voyant arriver son heure dernière.

Quant un Hindou, par exemple, est sur le point d'expirer, ses parents et ses amis le transportent sur les bords du Gange, l'arrosent avec l'eau du fleuve sacré, et célèbrent par des danses et des chants le moment où il va subir sa dernière métamorphose.

L'agonisant est ainsi initié au monde idéal dans lequel il va bientôt entrer.

La mort lui apparaît souriante, et il voit arriver avec sérénité l'instant où, à la voix de Brama, son âme s'envolera au séjour des Péris.

La faux traditionnelle dont est armé le bras de la Mort n'est qu'une fiction poétique.

La mort, a dit le chanteur des *Saisons*.

Détic et ne rompt pas les doux nœuds de la vie.

Le dernier instant est préparé par une infinité d'autres instants du même ordre; c'est la dernière nuance d'un état précédent, la succession nécessaire du dépérissement de notre être.

On commence à mourir avant d'être né, pour nous servir des expressions de Plutarque. Saint Paul disait: "Je meurs tous les jours."

Le corps que la vie abandonne est comme un vase gercé dont le liquide s'échappe peu à peu. La dernière goutte passe aussi facilement que les autres.

"Pourquoi crains-tu ton dernier jour? disait un ancien moraliste. Il ne confère non plus à ta mort que chacun des autres. Tous les jours vont à la mort; le dernier y arrive."

DR. L. NOIROT.

Une Ecole Polytechnique au Canada.

M. Archambault, l'actif et intelligent directeur de l'Académie Commerciale catholique de Montréal,

a jeté les bases d'une école polytechnique rattachée à l'Académie, et a recommandé dans son dernier rapport au surintendant de l'Instruction Publique de donner à cette école un caractère national en permettant à chaque représentant du parlement local d'y faire admettre un jeune homme de son comté, suivant l'usage consacré à l'académie militaire de West Point.

Comme c'est là un sujet qui exige une considération sérieuse, nous avons l'intention d'y revenir dans un prochain numéro du *Réveil*.

Lettre fantaisiste sur l'Espagne.

Route de Madrid.

En revenant à Madrid, je collectionne les notes que j'ai prises en voyage. J'y vois que le brigandage existe et fleurit encore en Espagne ; on m'en a raconté quelques histoires, appuyées sur des preuves irrécusables. Il faut dire d'abord, à la louange des Espagnols, qu'ils ne sont brigands que par nécessité. C'est généralement à la suite de quelque coup de couteau malheureux qu'ils arrivent à jouer au naturel le rôle de Falsaccapa et de Fra Diavolo.

L'Espagnol du Midi et souvent l'Espagnol du Nord porte avec lui sa *navaja*. Ce nom seul me dispense d'en dire plus long. Pour un oui, pour un non, on donne un coup de *navaja* dans le ventre de son voisin. Il n'y a pas de jour à Madrid où l'on n'ait à enregistrer un petit meurtre de ce genre. Cela se fait dans le meilleur monde. Il y a trois mois, un jeune homme, en passant dans la rue, s'aperçoit que sa sœur cause avec son *novio*, lequel est des amis du frère. Celui-ci va au *novio*, qui lui tend la main. Le frère, sans plus ample compliment, lui ouvre le ventre, et, protégé par des amis puissants, se sauve en Amérique. On a commencé les poursuites lorsqu'il a été bien en sûreté à Buenos-Ayres.

Il y a peu de coups de couteau donnés pour voler. C'est toujours une vengeance ou une affaire d'entêtement. En Andalousie, où le sang est chaud, l'homme du peuple se venge ; dans le Nord, il se bat par entêtement.

Dernièrement, trois Navarrais montent avec des billets de 3e classe dans un compartiment de 1re. L'employé veut les faire sortir, ils refusent. On va chercher les gendarmes : "Tuez-nous, si vous voulez, disent les Navarrais, nous restons." Que fallait-il faire ? Lutter et les expulser de force : C'était appeler la *navaja*. Les tuer ? les Navarrais, entêtés comme des mules, se seraient laissé faire comme des agneaux. On a fait mieux, on a manœuvré et on a laissé le wagon sur la voie, sans l'emmener. Les Navarrais sont alors descendus et ont dit : "Ça ne fait rien ; nous avons eu le dernier mot."

Quand il y a un coup de couteau, on poursuit le coupable,—ce qui n'est pas facile ; car tout le monde, ses amis, ses voisins, tous ceux qui le connaissent, cherchent à le sauver. On le cache, on donne de fausses pistes à la justice.

"Pauvre garçon ! C'est bien malheureux qu'il ait eu un *mauvais moment*." On ne pense pas du tout au *mauvais moment* qu'a passé la victime. Enfin, il est arrêté et condamné aux travaux forcés.

On connaît ces travaux forcés : c'est un petit paradis qui gîte à Grenade sous les orangers ou à Carthagène, au bord de la Méditerranée. Mon gaillard ne fait rien et jouit de la vie, mais il lui manque la montagne. Alors il s'évade, ce qui est l'enfance de l'art et retourne dans la Sierra Morena, où il se cache. Il y a, à cinq kilomètres de la Morena, et à sept du chemin de fer, toute une ville, habitée par des âmes compatissantes qui veillent sur les évadés et les entretiennent.

Si bien qu'ils les entretiennent, les évadés ont besoin de manger. Alors ils guettent les voyageurs et les rançonnent.

Cela est arrivé à un anglais que j'ai vu à Madrid et qui peut attester le fait que je raconte. Il a été pris, on lui a bandé les yeux, on l'a mené dans la montagne, et on lui a dit : "Ecrivez une lettre à Madrid, faites remettre cent cinquante mille francs à un endroit désigné, ou sinon vous êtes mort. Faites bien attention à ceci que, si du haut de la montagne, nous apercevons les gendarmes, vous êtes plus mort que jamais." L'anglais a payé et il est revenu à Madrid, où il intrigue auprès de l'ambassadeur pour se faire rendre sa monnaie.

Quand il n'y a pas d'étrangers, le brigand se rabat sur les riches habitants de la ville. Il leur envoie un petit billet : "Si tu n'as pas déposé quatre mille francs demain à tel endroit, je mets le feu à ta vigne ou je tue tes six mules etc." L'habitant paie. S'il ne paie pas, il apprend le lendemain que ses mules ont été égorgées.

Il n'y a pas de police possible, puisque les habitants mêmes des villes avoisinantes sont complices des évadés. En voici un exemple :

Le curé de *** va à sa maison de campagne. Il est arrêté en route par des bandits. On lui bouche les yeux, on le juche sur un âne et après l'avoir égaré à travers la *sierra*, on l'enferme dans une maison. Là, on le traite en grand seigneur, après lui avoir fait écrire à son frère, négociant à Madrid, d'envoyer cent mille francs à un endroit indiqué.

Le curé écrit la lettre. Le frère la reçoit ; mais le frère est un malin ; il prend cinquante mille francs seulement et va trouver le maire d'une des villes dont j'ai déjà parlé : "José, lui dit-il (le maire s'appelle José, il existe et est fort vénéré partout), José, mon ami, les brigands ont pris mon frère et ne veulent le rendre que pour cent mille francs. En voici cinquante mille, c'est tout ce que j'ai. Allez voir ces messieurs, vous êtes leur père, vous les connaissez, vous les protégez, tâchez d'obtenir le rabais que je réclame."

José, bonne pâte, prend sa *cappa* ; il va dans la montagne, cause avec les brigands qu'il sait où trouver, et le lendemain, le curé reparait avec les yeux bandés.

La police va le trouver et lui demande s'il sait où il a été séquestré. "Je l'ignore, dit-il, mais je sais que c'est dans un village. Fouillez les plus voisins, et vous reconnaîtrez la maison aux marques suivantes que j'ai faites. J'ai enfoncé mon canif dans une porte, la lame y est restée brisée, j'ai jeté un douro dans un coin et j'ai collé mes cinq doigts, trempés dans mon chocolat, au fond d'une grande jatte qui doit être restée sous une table."

La police a fait des recherches et a trouvé le village et la maison. Les gendarmes ont pris sept ou huit des plus malfamés du voisinage et les ont fusillés sans jugement. C'est le système le plus simple à employer vis-à-vis d'hommes qui n'en sont point à leur coup d'essai. Dans le rapport du brigadier, il y a une formule consacrée pour justifier l'accident : "Des hommes armés se sont précipités vers nous pour délivrer le prisonnier que nous emmenions. Nous avons dû les passer par les armes."

Ne dites pas que tout cela est du roman. Ce que je vous raconte est vrai comme la vérité. Je vous cite la ville d'Almagro et l'alcade José. Je puis vous citer encore le nom du bandit Chinchitta, évadé de Cartagène et qui, trahi par son hôte, a été livré aux gendarmes et fusillé par eux, il y a trois mois à peine.

L'année dernière, un train a été arrêté et mis en réquisition, entre Badajoz et Ciudad Real, en pleine Sierra Morena. Les journaux ont vécu deux semaines sur l'événement, et j'entrerais dans de menus détails, s'il ne me répugnait de venir raconter ce qui est de notoriété publique en vieille et en nouvelle Castille.

ALBERT MILLAUD.

Nous nous associons avec empressement à ce témoignage rendu par le *National* à notre ami M. J. B. Bourgeois, qui vient d'être fait juge de la Cour Supérieure, en remplacement de l'hon. Juge Lafontaine.

En annonçant cette nomination d'un ami et d'un homme de mérite, qu'il nous soit permis de rendre hommage à l'esprit droit et juste du ministre de la justice. M. Blake est particulièrement heureux dans le choix des hommes qu'il couvre de l'hermine judiciaire : L'hon. A. A. Dorion, l'on. M. Fournier, H. W. Dorion, M. Harrison, M. Rainville ont bien mérité par leurs talents distingués leur caractère et leur prestige, d'administrer la justice en ce pays. Le nom de M. Bourgeois complète cette liste d'hommes distingués que le parti de la réforme a placés sur le banc judiciaire.

M. Bourgeois n'est pas un avocat d'un talent ordinaire; plus que tout autre peut-être il a cette connaissance du vrai et du faux, cette perspicacité et cette pénétration d'esprit qui font le légiste profond et le magistrat irréprochable. Au barreau, il brillait d'un éclat bien mérité; sur le banc il imposera le respect par sa science et son érudition. Il sera un bon juge comme il a été un excellent avocat.

La carrière de M. Bourgeois est un exemple des résultats d'un travail honnête et consciencieux. La haute position dont il est aujourd'hui honoré, M. Bourgeois ne la doit qu'à son seul mérite personnel. Sans protection il a frayé sa route dans le monde, et par son énergie et sa probité, il a atteint une position qui en fait l'un des premiers citoyens de son pays.

L'incendie du Quartier Montcalm.

Les ruines, encore fumantes, jonchent le sol sur une étendue de 26 arpents en superficie. Le feu a dévoré, dans l'espace de 9 heures, 411 maisons et jeté sur le pavé 1,200 familles. Les pertes s'élèvent à près de \$2,000,000 et les assurances ne sont en tout que de \$224,000.

Le quartier Montcalm où existaient près de 5,000 personnes, n'est plus qu'un foyer incandescent. L'Asile du Bon Pasteur que la conflagration a su respecter, s'élève à peu près seul au milieu des

ruines. On l'aperçoit tout entier à une distance de plusieurs arpents, tant a été dévasté le quartier qui l'entoure. Les curieux et les intéressés qui circulent par centaines à travers les décombres soulèvent à chaque pas un nuage de cendre et de poussière qui aveugle. La fumée qui s'élève encore de ces monceaux de débris nous dérobe le ciel, et on dirait presque d'un champ de malédiction où aurait passé le souffle de Dieu.

Les terrains militaires servaient de premier refuge aux incendiés que le feu pourchassait devant lui, et le lendemain un grand nombre de familles se voyaient encore là pleurant, sur ce qu'il leur était resté de propriétés acquises au prix de tant de sueurs et de tant de sacrifices. Comme toujours c'est la classe ouvrière qui a été accablée.

La charité publique pourvoiera aux souffrances des plus malheureux. C'est déjà commencé, grâce à la louable initiative du maire. Après un hiver aussi rigoureux que celui que nous venons de subir, de semblables désastres ne sont pas propres à relever de moral de la population. On dirait que Québec est le foyer de toutes les calamités.

Les victimes de l'incendie, revenues de l'excitation où elles étaient la veille, se rendaient compte, mercredi, plus que jamais de l'étendue de leurs pertes. La foule compatissante se faisait raconter les incidents de la conflagration. Une pauvre vicille de 78 ans, au désespoir, racontait, à qui voulait l'entendre, qu'elle avait sur la rue Scott deux propriétés où elle résidait elle-même et dont elle retirait deux loyers avec lesquels elle vivait à l'aise. Elle a tout perdu, même son ménage et est restée ainsi, sans aucunes ressources et sans parents, réduite à s'acheminer vers l'hôpital.

A travers les ruines, on assiste à des scènes pénibles. Un homme regarde en pleurant les restes d'un petit jardin qu'il cultivait encore le jour même de l'incendie. Une jeune femme est restée avec ses deux enfants en bas âge à quelques pas des ruines de sa maison. Son mari est allé, il y a quelques semaines, aux Etats-Unis, gagner le pain de sa famille. Elle est restée dépourvue de tout et à peine capable de s'assurer un logement. Ici, quelques personnes réunies, recherchent sur une malade disparue la veille, au moment de l'incendie, quelques renseignements, et n'osent pas s'arrêter à l'idée qu'elle aurait péri dans les flammes. Là, on apprend à un père affolé que son seul enfant âgé de six ans, qu'il a cru perdu, est en lieu de sûreté.

Le feu n'a pas même respecté les derniers vestiges d'un ancien cimetière protestant dont on avait fini par ignorer l'existence. Quel que soient les tombes restées à découvert. La plupart sont carbonisées, mais le feu n'a pu entamer le marbre de deux pierres tumulaires, sur lesquelles on voit inscrit :

To the memory of the Rev. John Hick,
Wesleyan Minister,
Who fell victim of the cholera
At Quebec, 25th August, A. D. 1834,
In the 48th year of his age
And the 20th of his sacred itinerancy.
In sure and steadfast hope
Of a blissful immortality.

Puis :

In memory of Mrs. Hannah Fox,
Who died 23rd of August, 1836,
In the 35th year of her age.
Also of her two sons, &c., &c., &c.

Ce cimetière est situé en face du Bon Pasteur, à quelque distance de la rue Amable.

Il se passe dans un incendie de ce genre des scènes déchirantes et des traits d'héroïsme qui ne se supposent pas. Nous nous faisons un devoir d'en signaler le plus grand nombre. Ainsi on allait sauver de l'incendie une des religieuses du Bon Pasteur, agonisante, lorsqu'elle est morte. On nous assure qu'une femme dangereusement malade est morte aussi pendant qu'on la transportait en lieu plus sûr; elle laisserait un enfant né le matin même. Un enfant de 13 ans est allé, au risque de se perdre lui-même, retirer des flammes une petite fille de six mois. A son retour, la maison n'était qu'un brasier; il a dû sauter avec son fardeau de la mansarde où il venait d'opérer son sauvetage.

Le découragement des spectateurs impuissants à circonscrire les flammes, la fureur de l'incendie alimenté par un vent très fort, l'effroi et le désespoir des victimes, se devinent facilement. L'eau manquait, les flammèches transportaient le feu à droite et à gauche, on réclamait du secours, mais que pouvait on faire? Comment combattre

un incendie, lorsqu'il n'y a pas une goutte d'eau dans un quartier où la plupart des rues n'ont pas l'aqueduc.

On avait dû ouvrir à la fois plusieurs hydrants, ce qui diminuait la pression. L'incendie auquel on était ainsi forcé de laisser champ libre, n'avait pas que le vent pour aliment. Le quartier Montcalm n'était en plusieurs endroits qu'un amas de masures et de constructions qui menaçaient ruine depuis longtemps.

La corporation se fera sans doute un devoir d'obliger les propriétaires à ne reconstruire qu'en pierres ou en briques. C'est une mesure d'intérêt public.

NOUVELLES DIVERSES.

—Il est rumeur que la *Minerve* et le *Nouveau-Monde* vont prochainement s'amalgamer.—(*Gazette de Sorel*.)

—Le gouvernement fédéral a l'intention de lier l'Intercolonial avec le chemin de fer de l'Europe et de l'Amérique du Nord, à St-Jean, au moyen d'un pont sur la rivière aux Châtes ou à l'Île Navy.

—S'il faut en croire une rumeur qui a circulé à Montréal dans tous les cercles, le gouvernement de Québec vient de négocier un emprunt de six millions de piastres, à 5 par cent d'intérêt au pair, par l'entremise de la Banque des Marchands.

—Le chemin de fer Intercolonial entre Cambellton et Ste. Flavie n'a pas été ouvert au premier juin, comme on l'avait annoncé. L'heureux événement n'aura lieu qu'à la fin du mois ou au commencement de juillet.

—En vertu d'une résolution du Sénat et de la Chambre des Représentants des États-Unis, qui vient d'être l'objet d'une proclamation spéciale de la part du Président Grant, le 4 juillet, centième anniversaire de l'Indépendance Américaine, les habitants des divers États devront se réunir dans leurs villes ou comtés respectifs pour voir à ce qu'il soit rédigé une esquisse historique de chacun de ces comtés ou ville. Ils en remettront une copie au greffe du comté, et en enverront une seconde à la bibliothèque du Congrès.

Les américains obtiendront ainsi une histoire complète et véridique du progrès de leurs institutions, pendant le premier siècle de leur existence.

—Il devient chaque jour plus évident, dit le *Times* de New York que l'Exposition universelle ne doit compter, pour assurer son succès, que sur les visiteurs américains. Le nombre des étrangers arrivés depuis l'ouverture est si peu considérable qu'il en est insignifiant. On n'avait jamais espéré que l'Exposition aurait ce caractère international qui distinguait les Expositions de Paris et de Vienne, où toutes les langues et tous les costumes du monde semblaient s'être donné rendez-vous. Mais il était raisonnable de supposer qu'on verrait, sinon beaucoup de costumes nationaux, au moins quelques uniformes d'officiers ou de fonctionnaires civils.

Il est vrai que le jour de l'ouverture de l'Exposition, un certain nombre de Turcs, de Japonais, de Chinois, d'Espagnols et d'Allemands ont endossé leurs costumes nationaux, et—disons-le à la louange de la foule qui remplissait ce jour-là le parc de Fairmount,—ils ont été reçus avec courtoisie. Mais dans les rues, après la fin de la cérémonie, il leur est arrivé des mésaventures. Turcs, Chinois, Japonais et Egyptiens ont été suivis par des bandes de gamins et de vagabonds qui les huaient comme s'ils eussent été des animaux d'une espèce étrange au lieu d'être des hôtes de la nation. Un des Chinois a vu sa robe de soie déchirée par cette foule stupide. Qu'en est-il résulté? C'est que tous, Japonais, Chinois, Turcs et Egyptiens, ont renoncé à leur costume national pour s'affubler du pantalon et de la redingote. On a ainsi fait disparaître un des attraits pittoresques de l'Exposition.

En ce qui concerne les Américains, ils n'ont pas encore fait leur apparition en assez grand nombre pour garantir les hôtels du *Centennial* et les restaurateurs d'une débâcle financière possible. Sur les dix-huit ou vingt mille personnes qui visitent journellement l'Expo-

sition, un très-grand nombre n'y font pas de dépenses, mais apportent un *lunch* qu'elles arrosent d'eau claire ou d'un verre de lait. C'est dire que jusqu'à présent, la foule n'est pas énorme dans les nombreux restaurants du parc. Cela est d'autant plus fâcheux pour leurs propriétaires que les concessions faites par la commission du Centenaire ont été payées fort cher.

—Le nombre des admissions payantes à l'Exposition de Philadelphie a été, jusqu'ici, en moyenne, de 20,000 par jour.

Le *Sun* ne croit pas que ces chiffres soient exacts, et il reproduit le relevé officiel des recettes de l'Exposition du 10 au 17 mai. Voici ces chiffres:

| | | | |
|------------------|--------|------------------|---------|
| Mercredi 10..... | 76,217 | Lundi 15..... | 11,817 |
| Judi 11..... | 14,722 | Mardi 16..... | 7,054 |
| Vendredi 12..... | 10,252 | Mercredi 17..... | 12,113 |
| Samedi 13..... | 11,658 | | |
| | | Total..... | 143,833 |

La moyenne quotidienne des admissions a donc été d'environ 20,000, en tenant compte de la foule énorme que la cérémonie d'ouverture avait attirés le 10 mai. Elle n'est que de 11,269, si on laisse cette journée exceptionnelle de côté, ce qui établit la recette quotidienne entre cinq ou six mille dollars. Le *Sun* croit que cette somme couvrira les frais généraux de la commission, mais qu'il ne faut plus songer à rembourser un cent des huit millions qu'aura coûtés l'Exposition.

—Au nombre des excentricités qui font actuellement l'admiration des badauds, à Philadelphie, on cite une parade des bouchers de Philadelphie, qui, le chef orné de chapeaux de soie cylindres et de longues chemises de nuit blanches, ont passé une demi-journée à représenter avec une complaisance parfaite l'art de ne pas savoir monter à cheval.

—L'idée qui a été émise de célébrer le centième anniversaire de la fondation de St. Hyacinthe est en voie de recevoir sa complète réalisation.

—Hier, jeudi, un train a dû partir de New-York, et ses passagers après avoir *lunché* dans la métropole commerciale des États-Unis, doivent dîner à San Francisco dimanche prochain; cela fera une distance de 3325 miles parcourue en 80 heures avec une rapidité en moyenne de 40 lieues à l'heure. Cinq chemins de fer participent à cette folie, inspirée à nos voisins les yankees par la circonstance du centenaire.

En maintenant le taux de cette rapidité, sans égard aux océans et aux montagnes, on calcule que le tour du monde pourrait être fait en 25 jours.

CHOSSES ET AUTRES.

Il y a dans la *Vie Parisienne* deux pages très-finement écrites. C'est une série de silhouettes, comprenant tous les différents types de valseurs et valseuses. Nous en reproduisons deux, prisés au hasard.

C'est d'abord la *valseuse-gourmeuse*:

Grande, svelte et souple. Quatre-vingt mètres de vieil alençon ou de malines sur une traîne en queue de paon qui ondoie majestueusement. Peu de bijoux, mais éblouissants. Sept porte-bonheur en diamants, un bouquet de fleurs naturelles à la main, le panache de maréchal de France s'élevant d'un nœud de pierreries sur une petite tête altière. Sourit à peu près de même à chacun avec une grâce triomphante, valse droite, à pas gracieux, glissés doucement, daigne se pencher si son valseur est prince ou s'il a l'honneur de ne pas lui déplaire. Possède un art extrême pour rejeter en arrière son immense queue qui ne paraît jamais la gêner et suit harmonieusement ses mouvements. Regarde en valsant l'épaulé de son danseur et voit cependant tout ce qui se passe autour d'elle. Si l'on a satisfait sa seigneurie, en reprenant le bras de son valseur, elle ne parle pas, mais attache sur lui ses beaux yeux avec une expression singulière qui semble dire: On peut oser. On oserait, qu'on en serait puni, mais on a une seconde de joie vaniteuse.

Puis, les valseurs amoureux :

Plus rien ! plus personne ! La foule, désert d'hommes, n'existe pas. Ils tournoient dans l'azur, ils s'enlacent dans l'éther. Ces élus du destin ont tout oublié. Leurs pas unis dans une harmonie délicieuse chantent avec eux la mélodie de l'amour. Elle est dans les bras qui l'enveloppent comme un enfant dans son berceau. Lui sourit, et de temps en temps, les deux regards qui se rencontrent répandent une nouvelle ivresse. Ils dansent comme on doit danser au ciel, si près l'un de l'autre que la robe blanche paraît un nuage qui les enveloppe ; pas de paroles, mais un trouble qui monte en flots roses à leurs fronts, fait trembler leurs mains frémissantes et bondir leurs cœurs dont chacun sent les battements. La rage, la jalousie, l'ennui, la malveillance s'agitent autour d'eux. Ils ne voient rien ; comme deux cygnes jumeaux, ils glissent et passent, calmes et fous en même temps, vivant dans leur rêve, et, pour le reste, qu'importe ?

*
*
*

La *Liberté* publie un historique pittoresque de l'*amiante*, cette substance qui a seule, comme la salamandre fabuleuse, le pouvoir de traverser les flammes sans en souffrir :

Charles X possédait une demi-douzaine de serviettes que l'on jetait au feu pour les blanchir. Ces serviettes étaient d'un tissu très fin. Elles étaient en amiante. On sait que les anciens fabriquaient également avec ce produit des toiles, des lincauls dans lesquels ils brûlaient leurs morts ou qu'ils employaient au service de la table ou à divers usages. Mais l'amiante était alors très rare et par conséquent fort cher ; on n'en trouvait que chez les grandes familles aristocratiques, qui en possédaient à titre de curiosité. On croyait que l'amiante était un lin des Indes. L'amiante est de nos jours beaucoup plus commun, et c'est surtout en Italie qu'on l'exploite, dans les Alpes, dans la vallée d'Aoste. La production annuelle de cette substance est considérable, et il s'en exporte de notables quantités en Amérique et en Angleterre.

L'amiante n'a rendu jusqu'à nos jours que très-peu de services parce que l'industrie n'avait pas encore trouvé le moyen d'en tirer parti. Mais il est à croire que, grâce à la découverte d'un prêtre d'Arezzo, le chanoine Vittoria del Corona, qui est parvenu à fabriquer du papier avec l'amiante, l'usage de cette substance tendra à se généraliser. Le nouveau papier est incombustible et coûte 4 francs le kilogramme.

C'est à Tivoli, dans la papeterie de cette ville, que le chanoine Vittoria fait confectionner ce papier, spécialement destiné aux documents que l'on veut mettre à l'abri du feu.

Le marquis de Bavière a fait récemment une expérience des plus concluantes à l'exposition d'objets en amiante, qui est installée actuellement à Rome, au Corso. Il a jeté dans le feu deux cartons pleins de papiers, l'un en papier ordinaire, l'autre en amiante.

Le premier a brûlé tout entier, tandis que le second est resté intact, ainsi que les papiers qu'il contenait.

L'application la plus utile que l'on ait faite jusqu'à présent de l'amiante, c'est d'en fabriquer des tentures pour les théâtres. Il est évident que, si tous nos théâtres se servaient de ces tissus, on n'aurait pas à redouter des incendies aussi terribles que celui du théâtre des Arts à Rouen, d'autant plus que c'est par un jet de gaz échappé de la herse qui est derrière le rideau que le feu s'est communiqué aux toiles et aux tentures.

LES FRAISES.

Voici juin qui revient avec les fleurs nouvelles,
Et qui fait reverdir les prés et les forêts ;
Voici juin qui ramène au bois les tourterelles,
L'ombre silencieuse et les amants discrets.

Que mes vingt ans sont loin, que l'âge mûr est près !
Mes beaux jours, pourquoi donc vous être enfuis si vite ?
Moi qui jadis riais, maintenant je médite,
Car j'aurai quarante ans à l'automne prochain.

Je commence à médire un peu de mon prochain,
Car on devient méchant quand la vieillesse arrive.
Je le crains, tout s'en va chez nous à la dérive :
La gaité, l'appétit, les jambes..... tout enfin,
Tout notre pauvre corps se hâte vers la fin.
O jeunesse ! ô printemps ! Je me rappelle encore...—
Comme voici longtemps !...—

Nous étions dès l'aurore,
Bras-dessus bras-dessous, partis seuls tous les deux.
Nous voulions échapper à la foule importune,
Nous isoler du monde et tenter la fortune.
Faut-il nous excuser ? Nous étions amoureux.
Un soir, elle m'avait dit d'une voix trop douce :
—Allons donc dans les bois voir si la fraise pousse ;
Peut-être est-elle mûre ?—Et nous allions aux bois.
J'étais un peu timide en ce temps-là, je crois.
Nous allions lentement et marchant côte à côte.
Je me rappelle tout. Ma main frotait sa main,
Mon bras touchait son bras. Ce n'était pas ma faute,
Car nous avions déjà quitté le grand chemin,
Et le petit sentier était étroit en diable.
Cela ne m'était point pourtant désagréable.
Nous allions, babillant comme deux vrais oiseaux,
Parlant des fleurs, des champs, des arbres, des ruisseaux.
Tout à coup je la vis s'éloigner et se taire.
Je pensai :—Qu'ai-je dit, hélas ! pour lui déplaire ?—
J'étais un peu naïf aussi..... Dieu, le bon temps !
Diro que je n'avais pas encore vingt ans !

Nous voici dans les bois, nous baissant sans secousse,
Examinant, cherchant si l'on n'aperçoit pas
Quelque fraise blottie au milieu de la mousse.
Nous n'avancions alors tous deux qu'à petits pas.
C'est elle qui de loin découvrit la première ;
Elle y courut soudain, joyeuse et toute fière ;
Mais j'y fus avant elle et la lui présentai.
Là, je perdis un peu de ma timidité.
Le calme des fourrés, l'ombre, la solitude,
Un trouble ressenti sans trop d'inquiétude,
Annette dont l'œil noir brillait d'un feu plus vif ;
Son air moqueur semblant railler mon air pensif,
Un petit coin charmant de son chaste corsage
Que le vent indiscret relevait au passage,
Je ne sais quelle idée—oh ! depuis je l'ai su—
Traversant mon esprit peut-être à mon insu.....
Tout cela m'enhardit au point que j'allai même,
D'un trait, jusqu'à lui dire :—Annette, je vous aime !—
Et, comme elle riait, je voulus plus oser.
Et..... fermant les deux yeux, je lui pris un baiser.
Or, comme il n'est, dit-on, que le premier qui coûte,
Par mégarde j'en pris quatre ou cinq dans la route,
Mais alors sans fermer les yeux, ces autres fois.
C'était bien naturel ; sa lèvres était si rose,
Le fruit était si près de sa bouche parfois,
Qu'on pouvait s'y tromper. Mon Dieu ! la bonne chose
Que de cueillir ainsi la fraise dans les bois !
Rêve charmant, écho qui vibre dans mon âme !

Aujourd'hui me voici de vingt ans plus âgé.
Annette est devenue avec le temps ma femme,
Et je ne m'en plains pas. Mais que tout est changé !
Je suis un bon bourgeois et j'ai toutes mes aises ;
On me sert sur ma table un grand plat plein de fraises ;
J'en puis prendre et reprendre à ma guise, à ma faim ;
L'assiette devant moi proprement est posée ;
Il ne faut qu'avancer tout simplement la main ;
Les fraises sont encore humides de rosée ;
Eh bien ! c'est sans plaisir que j'en prends deux ou trois,
Et, tout en les mangeant, je ne songe, je crois,
Qu'à celles qu'autrefois nous cueillions dans les bois.

A. EHRARD.

Invention Canadienne.

La spéculation philosophique cède peu à peu la place à l'application des principes de la science aux besoins pratiques de la vie : on cherche des forces, on invente des procédés et des appareils.

La plupart des inventions ont fait tour à tour des victimes : elles ruinent quelquefois les industries qu'elles modifient ou remplacent ; souvent, comme dans le cas de la vapeur, elles causent la mort de ceux qui ont l'audace de les mettre au service de leurs nécessités ou de leurs plaisirs. On sait quels dangers l'on court toutes les fois qu'on s'aventure sur cette double et étroite bande de fer où le moindre accident peut vous faire sombrer dans un abîme, si une main inhabile ou téméraire guide la locomotive qui vous emporte.

C'est afin de conjurer le péril constant qui menace les jours des voyageurs en chemin de fer que M. Ed. Richard et ses frères, natifs de Québec (Canada), ont consacré bien des années à perfectionner un serre-frein automatique qui diminue, s'il ne rend impossibles, les désastres qui sont d'une trop fréquente occurrence sur les voies ferrées. A ce serre-frein, ils ont ajouté un moyen d'attacher les chars l'un à l'autre qui possède cet avantage sur les autres inventions du même genre, qu'il détache les chars avec la même facilité qu'il le avait unis un instant auparavant.

Quelle que soit la cause de l'accident — déraillement ou collision — un mécanisme, s'étendant de la locomotive au dernier char, arrête presque instantanément le convoi lancé à toute vitesse. Un char déraille-t-il, il se détache de lui-même, raidit le serre-frein, coupe la vapeur et se garde d'entraîner dans son écart fatal les chars qui le précèdent ou ceux qui le suivent.

Aussi bien, au lieu d'un argus unique veillant à la sécurité des voyageurs, il y en a deux, car il est loisible au conducteur, en quelque endroit du convoi qu'il se trouve, dans le cas où il apercevrait une source de danger qui eût échappé à l'attention de l'ingénieur préoccupé, de mettre aussitôt la main sur un levier qui produit le même effet que le ferait l'ingénieur à son poste.

Outre l'ingéniosité qu'ils ont déployée

dans leur invention, les frères Richard ont montré une appréciation remarquable des principes scientifiques applicables à cette spécialité. C'est ainsi qu'ils ont réussi à utiliser le poids et la vélocité de tout le train, qui, s'exerçant d'abord sur les derniers chars, empêchent ce qu'on appelle, dans le langage pittoresque des Américains, le *telescoping*, c'est-à-dire l'entrée successive avec la plus violente effraction des chars de l'arrière-train dans ceux de l'avant.

Bref, les inventeurs se font forts de prouver que ce serre-frein prévient les collisions et les hécatombes qui s'en suivent, qu'il est d'une construction peu dispendieuse, qu'il s'ajuste sans difficulté, qu'il exige peu de réparations, qu'il fonctionne au gré de l'ingénieur et même du conducteur, et qu'il peut s'appliquer également à une partie du train ou au convoi tout entier.

Nous nous sommes abstenus à dessein d'entrer dans une minutieuse description du mécanisme employé, parce que les inventeurs, avec le concours de leur habile co-associé M. B. Giroux, exposent un modèle de leur invention à New-York même, au No. 294 Broadway. On verra là une locomotive en miniature, mue par l'air comprimé, suivie de trois chars roulant sur une voie d'une cinquantaine de pieds de longueur. Messieurs Richard frères, du reste, ont déjà fait des essais en grand de leur invention sur les chars du Grand-Tronc, au Canada, et ils ont donné ici, l'autre jour, une séance prolongée devant l'association des constructeurs de chars des Etats-Unis. Un modèle s'en trouve aussi à Philadelphie.

Nous invitons les Français qui s'intéressent aux inventions qui portent un cachet aussi humanitaire, et en même temps tous ceux qui aiment à encourager les efforts du génie à examiner l'œuvre de nos compatriotes canadiens, dont les productions honorent autant notre patrie que la leur.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

MOUNTAIN HILL HOUSE

(ci-devant Hôtel Fréchette.)

94, Cote Lamontagne, Basse-Ville,
QUEBEC.

JOSEPH TRUDEAU,

Propriétaire.

Québec, 3 juin 1876.

DUQUET & DALLAIRE

Horlogers et Bijoutiers.

No. 179,

RUE ST. JOSEPH,

ST. ROCH.

MM. Duquet et Dallaire viennent de recevoir leur dernière importation qui complète leur assortiment en

MONTRES ET BIJOUX,

EN OR ET EN ARGENT.

HORLOGES, Etc., Etc.

qu'ils vendent à très-bas prix.

Montres, Horloges et Bijouteries réparées et garanties.

Toute commande sera exécutée avec soin et promptitude.

DUQUET & DALLAIRE,

179, Rue St. Joseph.

Québec, 3 juin 1876—1m.

VIN DE

QUININE

DE

CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,

Les dépressions morales,

La dyspepsie,

La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

Contrefaçons à bon Marché

Qui ne contiennent

NI QUININE,

NI SHERRY.

Le seul vin de Quinine véritable est celui de

CAMPBELL

Nous n'avons rien à faire avec ces imitations à bon marché et sans valeur.

Québec, 3 juin 1876.—m



EMILE JACOT,
IMPORTATEUR
— DE —
MONTRES ET BIJOUX FINS,
ARGENTERIES ET PENDULES,
ETC., ETC., ETC.
No. 37,  No. 37,
RUE de la COURONNE,
ST. ROCH, QUÉBEC.

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres, en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT  AGENT
Pour les célèbres lunettes brevetées de Black.
Québec, 27 Mai, 1876.—2m

Simon Bedard
30, Rue de la Fabrique, Haute-ville
IMPORTATEUR DE
MONTRES,
— BIJOUX, en Or et en Argent,
ARGENTERIE,
HORLOGES AMÉRICAINES
DE TOUTES SORTES
Montres, Horloges et Bijouteries réparées
avec soin et promptitude.
Québec, 27 Mai 1876.—1m.

POULIOT & ROBITAILLE,
MARCHANDS DE NOUVEAUTES,
NO. 103, RUE ST. JOSEPH,
NO. 72, RUE DU PONT,
St. Roch, Quebec.
Québec, 27 Mai, 1876.—4f

Magasin de Fruits de St. Roch
No. 94, RUE DU PONT.
Le soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement au No. 94, rue du Pont, où on trouvera toujours les fruits les plus nouveaux et tout ce qui concerne cette branche de commerce.
Ayant agrandi considérablement son établissement et ayant ajouté une salle pour Lunch de midi à deux heures, il espère mériter l'encouragement du public pour les efforts qu'il a faits jusqu'à ce jour pour fonder une maison de première classe dans ce genre à St. Roch.
F. X. SAUVIAT,
Marchand de Fruits.
Québec, 27 Mai 1876.

BLUMHART & Cie
Papetiers
Agents pour la vente des produits
du Canada Paper Co.
PAPIER A IMPRIMER,
PAPIER A ENVELOPPER,
SACS DE PAPIER.

Agents pour la célèbre manufac-
ture de CRANE & CIE.,
PAPIERS A BILLETS DE BANQUE,
PAPETERIE DE BUREAU.
EN GROS ET EN DETAIL.
BLUMHART & CIE,
87, Rue St. Pierre.
Québec, 27 Mai 1876.

Au Bloc Brunet
COIN DES
Rue St. Joseph et de la Chapelle,
ST. ROCH.

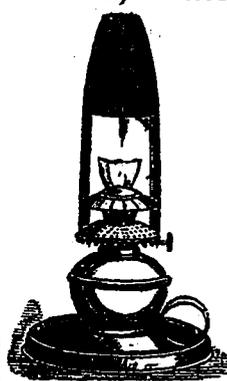
L. N. HENAU
Marchand de Nouveautés
A l'honneur d'informer ses pratiques et le public que son importation du printemps est maintenant reçue et que tous les départements de ses magasins sont au grand complet.
SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX,
FLEURS,
ÉTOFFES A ROBES
ET A COSTUMES,
ETC., ETC.
DRAPS, TWEEDS, ETC.
Une visite est respectueusement
sollicitée.
L. N. HENAU.
Québec, 27 Mai 1876.

JACQUES AUGER
SYNDIC OFFICIEL,
RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE,
QUÉBEC.
(BATISSE STADACONA.)
Québec, 27 Mai, 1876.—4f

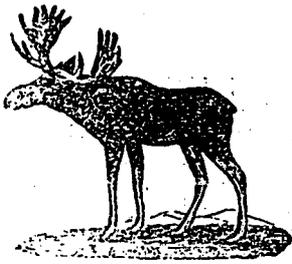
LE REVEIL
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAIT LE SAMEDI.
Bureaux, 30, Rue St. Louis,
QUÉBEC.

ABONNEMENTS.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.
Pour l'année.....\$3.00
Pour quatre mois..... 1.00
ANNONCES.
(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)
Pour 1 mois.....\$0.75
Pour 3 mois..... 2.00
Pour 6 mois..... 3.00
Pour l'année..... 4.00
Chaque ligne additionnelle..... 0.10
Québec, 27 Mai 1876.

F. O. Vallerand
IMPORTATEUR,
Cote Lamontagne, et 14 rue Notre-Dame,
BASSE-VILLE.

LAMPES, FANAOX, VERRERIES

Huile de Charbon,
Pétrole,
Kerosene,
Benzine,
Huile pour Machines,
Huile Noire.
AUSSI :
Globes,
Cheminées,
Abat-Jour,
Mèches,
ET AUSSI
Tous les articles nou-
veaux et améliorés
dans ce genre.
Québec, 27 Mai 1876.

I. P. DERY
LIBRAIRE,
IMPORTATEUR DE
LIVRES DE PIÉTÉ,
ARTICLES DE BUREAUX,
LIVRES BLANCS,
PAPETERIES.
VINS ANALYSÉS,
CIRE, CIERGES,
CLOCHES, ETC
43, RUE T. PIERRE, BASSE-VILLE
Quebec.
Québec, 27 Mai 1876.—1m.



J. B. LALIBERTE,

CHAPELIER ET MANCHONNIER,

No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch,
QUEBEC.

A constamment en main toutes sortes de
Chapeaux et Fourrures,
de toutes descriptions, confectionnés pour
Dames et Messieurs, dans le meilleur goût.

*Salle d'échantillons de Fourrures ouverte
tout le long de l'année.*

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

E. Tremblay & Cie.,

MARCHANDS-EPICIERS,

89, Coin des rues de l'Eglise et
Des Fossés, Saint-Roch,
QUEBEC.

Ont constamment en main des Epicerics des
meux choisies, à vendre à bon marché.
S'occupent spécialement entre autres choses
du commerce de biscuits et sucreries de toutes
sortes, de première qualité, de la célèbre mai-
son Hossack, Woods & Cie., dont ils ont les
agencés.

Le public y trouvera toujours un des assorti-
ments les plus complets

En Gros et en Detail,

A des prix extrêmement réduits.

Les marchandises sont transportées gratui-
tement à domicile ou sur les quais, dans toutes
les parties de la ville, à n'importe quelle heure
de la journée.

Québec, 27 Mai 1876.

TÉLESPHORE DROLET,
HORLOGER ET BIJOUTIER

125, RUE DU PONT, ST. ROCH, QUÉBEC,

Porte voisine de M. Ovide Grenier, épiciier.

Il se charge de réparer les Horloges, Montres,
Bijoux, etc., etc., avec le plus grand soin et la
plus grande promptitude et à des prix très-ré-
duits.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

PELLETIER & LEMOINE,

AVOCATS,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC

Au dessus des bureaux de l'Assurance
Stadacona.

HEURES DE BUREAU: De 10 heures A. M., à 4 hs. P. M.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

PROGRES.

NOUVEAU MAGASIN

DE

CHAUSSURES,

EN GROS ET EN DETAIL,

Au No. 260, RUE ST. JOSEPH, vis-à-vis M.
Fr. Laframme, boulanger, et au No. 60,
Rue du Pont, St. Roch.

M. GEORGE BINET

Désire informer ses amis et le public en gé-
néral qu'il a en main un assortiment considé-
rable de CHAUSSURES FINES ET DE
TRAVAIL, de la plus grande élégance et de
la première qualité, qu'il vendra à très-bon
marché.

Il est aussi prêt à recevoir des commandes
pour des ouvrages de toutes descriptions dont
il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour
la confection de ses chaussures, les meilleurs
matériaux et les meilleurs ouvriers; le tout
sous la surveillance de M. C. BINET, père,
autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du
faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en
main, telles que :

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames,
Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de
travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

N. B.—Les marchands de la campagne sont
spécialement invités à venir examiner nos
chaussures et voir nos prix avant d'acheter
ailleurs.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

ADJUTOR DELISLE

IMPORTATEUR DE

MARCHANDISES SECHES

No. 151, Rue St. Joseph, St. Roch

QUEBEC.

Québec, 27 Mai 1876.—1m

AU CHAPEAU D'OR.

A. A. DECHENE,

MANCHONNIER ET CHAPELIER,

No. 107, rue St. Joseph,

ST. ROCH, QUÉBEC.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses
nombreux amis et le public en général qu'il a
maintenant ouvert son établissement de Cha-
pelier et Manchonnier au No. 107, rue St. Jo-
seph, St. Roch, et qu'il est prêt à y détailler les
plus beaux articles dans cette branche de com-
merce.

A. ALPHONSE DÉCHÈNE.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

DUQUET & CIE.,

Horlogers et Bijoutiers,



NO. 1

NO. 1

RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE,
QUEBEC.

Ont constamment en main un des meilleurs
assortiments de montres en or et en argent, bi-
jouteries et orfèvreries de toutes sortes.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

JEAN BLOUIN,

TAILLEUR,

No. 5, ESCALIER CHAMPLAIN, No. 5,
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Ayant été plusieurs années dans une des
premières maisons de Montréal et des Etats-
Unis comme premier tailleur et ayant toujours
satisfait ses pratiques, espère par là mériter
l'encouragement du public.

PRIX MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

A. LAPOINTE,

CHAPELIER ET MANCHONNIER

Coin des rues Des Fossés et du Pont,

ST. ROCH.

On trouvera toujours à cet établissement
un assortiment des plus complets en Chapeaux
de Satin, de Fentre, de Paille et de tout autre
genre. Chapeaux de toutes sortes réparés avec
soin et promptitude.

La seule manufacture de chapeaux à Québec.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

MAISON CANADIENNE

DE

L. M. Picard & Cie.,

Photographe

Et manufacturier de Cadres Dorés, en Noyer
Noir et Rustiques; tient toujours un assorti-
ment de Miroirs, Chromos, Gravures, etc.,

Le tout à des prix qui défient toute compé-
tition.

Le soussigné désire informer ses amis et le
public qu'il vient de faire une grande réduction
dans le prix des portraits sur zinc et sur cartes.

Vous pouvez juger de cette grande réduction
par les prix suivants:

Portraits sur Zinc—Pour une douzaine, 75
cents, pour quatre, 25 cts.

Portraits sur cartes—Pour une douzaine,
1 piastre.

Une visite est sollicitée.

L. M. PICARD,

31, rue Des Fossés, St. Roch,

Québec.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

Imprimé et publié par A. Dulac, propriétaire et ré-
dacteur-en-chef, 30, rue St. Louis, Haute-Ville,
Québec.